

Université A. Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des sciences économiques

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences
économiques

Option : Économie Monétaire et Bancaire (EMB)

Intitulé :

**L'impact du financement bancaire sur le développement
des PME agricoles à Bejaïa : cas de la BADR de Tazmalt**

Réalisé par :

Bellal Yacine

Benamara Seddik

Promoteur :Mr. Ziane Lakhdar

Devant le jury composé de :

- **Président: Mr. Rachid Mouhamed**
- **Examineur: Mr. Mouffok Nasredin**

Année universitaire : 2017/2018

Remerciements

Nous tenons à remercier :

Dieu, l'omniprésent et l'omnipotent de nous avoir donné le courage et la patience pour mener à bien ce travail.

Notre gratitude à notre promoteur : Monsieur Ziane Lakhdar, pour avoir accepté de nous encadrer et pour son suivi et ses conseils.

Nos remercions tous ceux qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce mémoire.

Nous terminons nos remerciements par les personnes qui nous sont chères : nos familles, et particulièrement nos parents, espérant qu'ils trouveront dans ce travail notre reconnaissance et notre haute considération.

Recevez notre profond respect et nos sincères salutations.

Dédicaces

Je dédie ce travail à mes parents que Dieu les Garde pour moi

A mon frère ;

A ma sœur ;

A ma grande famille ;

A la personne que j'aime beaucoup « R », et que Dieu la Garde pour moi ;

A tous mes chers amis et tous les enseignants qui m'ont enseigné durant toute ma vie

Je tiens à leur dire un grand merci pour leur aide

A ceux que ma plume a oublié.....

Je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce travail

Yacine

Dédicaces

Je dédie ce travail à ma très chère mère que Dieu l'accueille dans Son vaste paradis et à mon père que le Dieu le garde pour moi

A mes frères ;

A mes sœurs ;

A ma grande famille ;

A tous mes chers amis et tous les enseignants qui m'ont enseigné durant toute ma vie

Au CSA Berchiche 3 et mon club US Beni Mansour

Je tiens à leur dire un grand merci pour leur aide

A ceux que ma plume a oublié.....

Je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des personnes qui ont contribuer de près ou de loin à ce travail

Seddik

Les abréviations

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes.

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit.

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural.

BNA : Banque Nationale d'Algérie.

BTPH : Bâtiments, Travaux Publics et Hydrauliques.

CAF : Coopérative Agricole de Filière.

CAP : Coopérative Agricole Polyvalente.

CAPS : Coopérative Agricole de Présentations de Services.

CAS : Coopérative Agricole de Services.

CCMSA : Caisse Centrale des Mutuelles Sociales Agricoles.

CCT : Crédit à Court Terme.

CCRMA : Caisse Centrale de Réassurance des Mutuelles Agricoles.

CLT : Crédit à Long Terme.

CMAR : Caisse Mutuelle Agricole de Retraite.

CMT : Crédit à Moyen Terme.

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

CNAS : Caisse National des Assurances Sociales.

CNR : Caisse Nationale des Retraités.

CNMA : Caisse Nationale de la Mutualité Agricole.

CRMA : Caisse Régionale de Mutualité Agricole.

DA : Dinar Algérien.

EAC : Exploitation Agricole Collective.

EAI : Exploitation Agricole Individuelle.

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Ha : Hectare.

IFS : Institution Financière Spécialisée.

INSEE : Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques.

Kg : Kilogramme.

MADR : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

ME : Moyenne Entreprise.

OMC : Organisation Mondiale du Commerce.

PE : Petite Entreprise.

PIB : Produit Intérieur Brut.

PME : Petite et Moyenne Entreprise.

PME/PMI : Petite et Moyenne Entreprise / Petite et Moyenne Industrie.

PNDA : Programme National du Développement Agricole.

PNDAR : Plan National du Développement Agricole et Rural.

PNR : Prix Non Rémunéré.

Q_x : Quintaux.

SAT : Surface Agricole Totale.

SAU : Surface Agricole Utile.

SARL : Société à Responsabilité Limitée.

S.B.A: Small Business Administration.

SCS : Société En Commandite Simple.

SNC : Société au Nom Collectif.

SPA : Société Par Action.

TPE : Très Petite Entreprise.

Liste des tableaux

Tableau N° 2.1	Critères de la small business administration	Page 29
Tableau N° 2.2	Les critères de la commission européenne du 6 mai 2003	Page 29
Tableau N° 2.3	Les Critères de la PME en Algérie	Page 38
Tableau N° 2.4	Evolution du nombre des PME de la wilaya de Bejaïa (2011-2016)	Page 40
Tableau N° 2.5	Mouvements des PME privées par tranches d'effectifs (2016)	Page 41
Tableau N° 2.6	Répartition des PME privées par secteur d'activité (2016)	Page 41
Tableau N° 2.7	Evolution des PME privées par secteur d'activité (2015-2016).	Page 42
Tableau N° 2.8	Répartition des PME publiques par secteur d'activité et nombre d'emplois (2016).	Page 42
Tableau N° 2.9	Nombre des PME privées de secteur d'agriculture de pêche (2016)	Page 43
Tableau N° 2.10	Evolution des PME agricoles (2015-2016).	Page 43
Tableau N° 2.11	Les coopératives agricoles (2016).	Page 44
Tableau N° 2.12	Les PME publiques de secteur agriculture et pêche (2016).	Page 44
Tableau N° 3.1	Superficies comparées des trois espaces caractéristiques (2016)	Page 47
Tableau N° 3.2	Répartition générale des terres par commune (2016).	Page 48
Tableau N° 3.3	Répartition des terres de la SAU de la zone d'étude (2016).	Page 48
Tableau N° 3.4	La répartition de l'utilisation du matériel agricole par daïra dans la wilaya de Bejaïa.	Page 49
Tableau N° 3.5	Principales productions à la daïra de Tazmalt (2016).	Page 50
Tableau N° 3.6	Occupation des sols à la daïra de Tazmalt (2016).	Page 51
Tableau N° 3.7	La production animale par commune (2016).	Page 52
Tableau N° 3.8	La production de la viande à la daïra de Tazmalt (2016).	Page 52
Tableau N° 3.9	Les autres productions d'origines animales à la daïra de Tazmalt (2016).	Page 53
Tableau N° 4.1	L'évolution de l'occupation des sols à la Daïra de Tazmalt (2013-2016).	Page 59
Tableau N° 4.2	L'évolution de la production végétale à la Daïra de Tazmalt (2013-2016).	Page 60
Tableau N° 4.3	L'évolution de la production animale à la daïra de Tazmalt (2013-2016).	Page 61
Tableau N° 4.4	L'évolution de la production d'origine animale à la Daïra de Tazmalt (2013-2016).	Page 62
Tableau N° 4.5	Le volume de production à la daïra de Tazmalt (2016).	Page 63
Tableau N° 4.6	Répartition des agriculteurs par sexe (2016).	Page 64
Tableau N° 4.7	Le financement bancaire de l'agriculture par les dispositifs publics (2016).	Page 64
Tableau N° 4.8	Les décisions des dossiers déposer à l'agence « 363 » BADR de Tazmalt (dispositif ANSEJ 2016).	Page 65
Tableau N° 4.9	Le financement bancaire (dispositif ANSEJ 2016).	Page 66
Tableau N° 4.10	Le financement bancaire de secteur agricole (dispositif ANSEJ 2016).	Page 66
Tableau N° 4.11	Les décisions des dossiers déposer à l'agence BADR de Tazmalt(dispositif CNAC 2016).	Page 67
Tableau N° 4.12	Le financement bancaire(dispositif CNAC 2016).	Page 67

Tableau N° 4.13	Le financement bancaire de secteur agricole (dispositif CNAC 2016).	Page 67
Tableau N° 4.14	Les décisions des dossiers déposés au niveau de l'agence BADR de Tazmalt (dispositif ANGEM 2016).	Page 68
Tableau N° 4.15	Le financement bancaire de tous les secteurs (dispositif ANGEM 2016).	Page 68
Tableau N° 4.16	Le financement bancaire de secteur agricole (dispositif ANGEM 2016).	Page 69
Tableau N° 4.17	Le financement des micros entreprises agricoles à la daïra de Tazmalt (2016).	Page 69
Tableau N° 4.18	Volume de la main d'œuvre agricole permanente à la daïra de Tazmalt (2016).	Page 71
Tableau N° 4.19	Volume de la main d'œuvre agricole saisonnière à la daïra de Tazmalt (2016).	Page 72
Tableau N° 4.20	La situation d'emploi agricole à la daïra de Tazmalt (année 2016).	Page 73
Tableau N° 4.21	Le nombre des exploitations et les superficies agricoles utilisées dans la daïra de Tazmalt.	Page 74

Liste des figures

Figure 01	Le déroulement d'une opération de financement	Page 5
------------------	---	---------------

Sommaire

Introduction générale :	1
Chapitre 01 : Le financement bancaire des entreprises algériennes.....	4
Section I : La notion du financement bancaire des entreprises, ces types et ces risques...5	
Section II : Les instruments, modalités et procédures du financement de l'agriculture.16	
Chapitre 02 : Les PME à Bejaïa.....	25
Section I : Généralités sur les PME.....	26
Section II : Le tissu des PME à Bejaïa.....	39
Chapitre 03 : L'agriculture dans la daïra de Tazmalt.....	46
Section I : La présentation du milieu d'étude.....	46
Section II: Méthodologie de la recherche.....	54
Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats du stage.....	58
Section I :L'évolution de la production agricole à la daïra de Tazmalt.....	59
Section II : Le financement de l'agence « 363 » de secteur agricole à la daïra de Tazmalt	63
Section III : L'analyse de l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles à la daïra Tazmalt.....	70
Conclusion générale :	78

Introduction Générale

Introduction générale

Depuis quelques années, l'Algérie connaît une croissance des PME. Ce phénomène est dû au passage d'une économie administrée basée sur les grandes entreprises publiques, à une économie de marché.

Le développement des PME donne de nombreuses possibilités d'emploi ce qui peut aider à baisser le taux de chômage et à faire face à de nombreux problèmes. Ainsi, le développement de ce secteur peut aider à renforcer la concurrence et la productivité qui a leur tour favorisant la croissance économique.

L'agriculture est parmi les secteurs qui constituent la locomotive de la croissance, elle joue un rôle central et important dans le développement économique d'un pays, dans la mesure où elle procure les besoins alimentaires et leurs subsistances.

Il est nécessaire de mettre en œuvre des moyens pour améliorer ce secteur et aider ces entreprises à se développer et à dépasser les obstacles qui entravent leur épanouissement.

En Algérie, le développement des PME agricoles a connu un essor remarquable favorisé par les politiques publiques, en terme d'encadrement institutionnel, d'aides publiques, et des réglementations. Malgré ces avances, la PME agricole algérienne reste moins compétitive et sa participation au développement de l'économie nationale est faible et ne répond pas aux exigences souhaitées.

Pour relancer ce secteur prôné de l'économie, l'Etat a mis en place les moyens nécessaires, pour faciliter la création et le développer les activités agricoles. Il a développé les mécanismes nécessaires pour améliorer leur financement.

A l'indépendance, l'agriculture représentait plus de 20% du produit intérieur brut, mais aujourd'hui elle ne représente que près de 10%, cette baisse de production a causé un déficit de la balance commerciale par l'importation de plus de 33% des produits agricoles.

Aujourd'hui, le secteur agricole constitue l'une des priorités des autorités algériennes, pour réduire les dépenses alimentaires ainsi que les importations. De ce fait, l'Etat utilise tous les moyens pour améliorer et développer ce secteur important pour la croissance économique.

Le financement bancaire est un moyen d'aide dans toutes les opérations effectuées par les PME agricoles, depuis leur création jusqu'à la commercialisation de leurs produits, par les crédits

Introduction Générale

qui aident les PME agricoles à dépasser ces problèmes financiers et pour développer ces techniques et améliorer sa rentabilité.

Le financement du secteur agricole est passé par un processus qui est passé par plusieurs étapes :

- Etape du recouvrement la souveraineté (1962-1963), naissance du Trésor Public au mois d'août 1962 (crédit d'équipements au secteur agricole) ;
- Etape des nationalisations (1966-1967), nationalisation des banques étrangères, qui donneront naissance à la banque nationale d'Algérie BNA en juillet 1966 (financement du soutien au secteur agricole) ;
- Etape de la restructuration organique (1982-1985), mise en œuvre à partir de l'année 1982 de l'ensemble des entreprises du secteur public, (il a touché également le secteur bancaire et donné naissance à une nouvelle banque).

Après la création de la banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), sa fonction principale est de financer le secteur agricole et le secteur agro-industriel, et fournir un meilleur encadrement et faciliter l'octroi des crédits aux exploitations agricoles, et fournir un soutien technique adapté au secteur agricole, en offrant plusieurs et différents types de crédits.

Ainsi, nous cherchons à **évaluer l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles.**

Pour cela, nous essayons de répondre à ces questions :

- 1- Quel est le rôle du financement bancaire dans le développement des PME agricoles ?
- 2- Quel sont les instruments et les conditions mis en place pour le développement des PME agricoles ?
- 3- Est-ce que le financement bancaire aide vraiment le développement des PME agricoles ?

Afin d'apporter des réponses à nos interrogations, nous avons scindé notre travail en quatre chapitres.

- ✓ Le premier chapitre portera sur le financement bancaire des entreprises algériennes ;
- ✓ Le deuxième chapitre sera consacré aux PME de la wilaya Bejaïa ;
- ✓ Le troisième chapitre s'attache à la présentation du milieu d'étude et de la méthodologie de recherche ;

Introduction Générale

- ✓ Le quatrième chapitre sera consacré à l'analyse des résultats et d'évaluer l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles au niveau de la région de Tazmalt.

Chapitre 01 :

Le financement bancaire des entreprises algériennes

Introduction

Avec la libéralisation des marchés financiers et les innovations techniques (notamment la gestion des comptes titre par internet), les agents économiques ont de plus en plus recours au financement direct (externe ou bancaire) au détriment du financement intermédiaire.

En cas de besoin de financement, les ménages et la plupart des entreprises (petites et moyennes) n'ont pas d'autres choix que le recours aux crédits bancaires en faisant appel à un intermédiaire financier, on parle alors de financement indirect ou de financement intermédié ou bancaire.

En l'absence des marchés de capitaux développés (marché monétaire et marché financier), la banque reste l'institution privilégiée de financement vers laquelle se tournent les entreprises ayant des besoins de financement. De ce fait, la banque se présente comme le bailleur de fonds de l'entreprise. Elle procède à la mise en place d'une panoplie de crédits adaptés à ses besoins. En général, ils sont de trois types :

1. Les crédits d'exploitation ;
2. Les crédits d'investissement ;
3. Les crédits spécifiques.

Dans ce chapitre, nous présenterons le financement bancaire des entreprises algériennes dans deux sections :

- ✓ La première section sera constituée de la notion de financement bancaire des entreprises, ces types et ces risques ;
- ✓ La deuxième section sera constituée des instruments de financement agricole, les modalités et les procédures du financement agricole.

Section 1 : La notion du financement bancaire des entreprises, ces types et ces risques

Dans cette première section on va présenter le financement bancaire des entreprises, ces types et ces risques.

1.1- Définitions du financement bancaire

Le financement consiste à allouer des ressources monétaires à une entreprise en vue de réaliser un projet. Les financements mis en œuvre doivent permettre de minimiser le coût de financement tout en assurant l'indépendance et la stabilité financière de l'entreprise.

Le financement bancaire est un prêt d'argent distribué par des banques et des établissements de crédit.

Les banques proposent de nombreuses possibilités de financement aussi bien à court terme qu'à long terme pour répondre aux besoins des entreprises en fonction des garanties qu'elles peuvent présenter et de la nature de l'activité financière.

Le financement bancaire est fait pour satisfaire les besoins de financement lorsque l'autofinancement est insuffisant, les entreprises peuvent avoir recours au crédit bancaire, mais ils ont coûté les intérêts à payer et une relative dépendance vis-à-vis des banques, celles-ci pouvant exiger des garanties en contrepartie de l'octroi d'un prêt.

On désigne par financement indirect le mécanisme par lequel un agent économique obtient de la monnaie en s'adressant aux institutions financières.

Le système bancaire joue alors un rôle d'intermédiaire : on parle d'intermédiation bancaire.

Figure 01 : Le déroulement d'une opération de financement



Source : Bernard V. et Colli J,C, « Les crédits bancaire aux entreprises », France.

Lorsqu'une économie se finance essentiellement grâce au rôle d'intermédiation des banques, on parle d'une « économie d'endettement ».

Le mécanisme du financement indirect ou intermédiaire (bancaire) :

Le financement indirect désigne le mécanisme par lequel des établissements financiers collectent, d'un côté, les dépôts et les épargne des agents à capacité de financement (principalement les ménages) et prêtent, de l'autre, aux agents à besoin de financement (principalement les entreprises). L'épargne disponible étant insuffisante pour combler tous les besoins de financement de l'économie, les banques commerciales utilisent leur pouvoir de création monétaire pour répondre à ce déficit. Pour ce service, ces intermédiaires financiers se rémunèrent par le biais des intérêts qu'ils font payer aux demandeurs de capitaux.

Les établissements bancaires fournissent à leur clientèle une grande variété de services : gestion des comptes de dépôts et des opérations de change, règlements automatiques de certaines factures et opérations en bourse, placements variés, location de coffre.

Le financement indirect (ou financement intermédiaire ou bancaire), ce sont les banques ou les institutions financières spécialisées qui joueront le rôle de prêteurs, elles mettront à disposition des agents économiques à besoin de financement l'épargne des agents économiques à capacité de financement. Pour cette prestation, les banques et IFS demanderont le versement d'intérêts.

1.2- Les différents types des crédits et ces risques

1.2.1-La définition d'un crédit bancaire

Pour PETIT-Dutailis, « faire crédit, c'est faire confiance, mais c'est aussi donner librement la disposition affective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien ou un bien équivalent vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service »¹.

PRUCHAUD J, quant à lui, dit que « le crédit bancaire est en général l'opération par laquelle la banque met une somme déterminée à la disposition d'un tiers appelé emprunteur moyennant l'engagement pris par ce dernier de payer au banquier les intérêts convenus et de lui restituer à la date fixée pour le remboursement, une somme équivalente à celle qui lui a été fournie »².

¹PETIT-DUTAILLIS, « Le risque de crédit bancaire », Edition scientifique Riber, Paris, 1967, p.18.

²PRUCHAUD J, « Evolution des techniques bancaires », Editions scientifiques Riber, Paris, 1960, p.50.

Pour Bernard V. et Colli J.C, « le crédit est un acte de confiance comportant l'échange de deux prestations dissociées dans le temps, biens ou moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou de remboursement »³

De ces définitions, le crédit englobe trois éléments essentiels :

- La confiance c'est la base principale d'un crédit, qui doit exister entre les parties contractantes, elle est faite par le créancier au débiteur.
- Le temps ou le délai pendant lequel l'emprunteur dispose du bien prêté, et le prêteur se prive de la jouissance de ce bien.
- La promesse de remboursement du bien prêté.

1.2.2- Les caractéristiques d'un crédit

A- La durée

Elle représente un décalage plus ou moins important entre la fourniture du crédit et son remboursement. Le critère « temps » permet de distinguer 03 types :

- Crédit à court terme : lorsque la durée est inférieure à deux ans (de 3 mois à 2 ans) ;
- Crédit à moyen terme : la durée est comprise entre un deux ans et sept ans ;
- Crédit à long terme : lorsqu'elle est supérieure à sept ans.

B- La confiance

« Le terme crédit vient du latin credere c'est- à- dire faire confiance ».⁴ Cette notion est nécessaire pour qu'une opération de crédit soit possible. Du côté de la banque, cette confiance à l'égard de son client se manifeste par les avances de fonds, l'exécution des ordres donnés et l'indication des renseignements favorables.

Le client de son côté, doit être convaincu que la banque ne lui retirera pas son appui au moment où elle a besoin et qu'elle fera un usage strictement confidentiel des renseignements sur son bilan.

La confiance est la base principale du crédit. Le banquier croit au remboursement ultérieur de ses avances ou de l'accomplissement de ses obligations par son client, dans le cas de crédit par signature qui potentiellement peut déboucher sur un crédit de décaissement.

³BERNARD V. et Colli J.C, « Les crédits bancaires aux entreprises, Revue bancaire », France, P.43.

⁴Union des banques Suisses (UBS), « Compréhension, confiance, collaboration », ZURICH, 1977, P.6.

C-La rémunération

La rémunération du crédit est proportionnelle au montant de capitaux et à la durée du crédit accepté, le coût des encours est constitué de l'intérêt considéré comme loyer de l'argent et la compensation de prise de risque.

D- Le risque

Lorsque la banque accord un crédit, elle est exposée à différents risques :

- Le risque d'insolvabilité du débiteur ;
- Le risque d'immobilisation des fonds avancés ;
- Les risques spécifiquement liés à la gestion de la banque (taux de liquidité).

1.2.3- le rôle du crédit bancaire

Dans l'économie, le crédit joue un rôle important, c'est une force incomparable aussi pour les nantis que les pauvres, c'est l'un des moyens essentiels pour les affaires, et c'est une base du développement car sans lui la croissance des entreprises va être difficile, les rendant incapables de se développer. Avec lui, les possibilités de la production et des échanges deviennent possibles⁵.

En approfondissant l'impact du crédit bancaire, l'on peut lui attribuer plusieurs rôles, notamment économique, social et politique.

Par son rôle économique, l'on peut dire que le crédit bancaire permet :

- La création de nouvelles combinaisons économiques ;
- Facilite le domaine de l'échange ;
- Accélère le rythme de la production.

Le crédit permet les échanges, stimule la production, amplifie le développement et créer de la monnaie.

a- Moyen d'échange

Le recours au crédit permet une anticipation des recettes et donne aussi à l'avance un pouvoir d'achat ou d'échange aux entreprises en anticipant les revenus des ventes. Il permet d'assurer la continuité dans le processus de production et de commercialisation sur le marché intérieur comme sur le marché international.

⁵Dranger J. le traité d'économie bancaire, tome1, PUF, PARIS, 1981, P.47.

b- Stimulation de la production

Le développement de l'activité de production dépend en grande partie de l'importance de l'innovation concernant les équipements. Le recours aux crédits permet donc aux chefs d'entreprises d'acheter les outils de production adaptés.

c- Accroît le développement

Les effets d'un prêt pour l'achat d'un bien de production ou de consommation ne se manifestent pas uniquement chez l'agent économique bénéficiaire de l'opération. Ils s'étendent indirectement à d'autres agents.

d- Création de monnaie

Les banques, en octroyant du crédit, créent des flux monétaires, elles utilisent les ressources dont elles disposent sous forme de dépôts pour consentir des crédits à la clientèle, pour permettre aux déposants d'avoir des possibilités d'utiliser leurs dépôts.

Le crédit bancaire a aussi un rôle social, on peut citer :

- Le financement d'affaire à but social (l'encouragement au logement...);
- Les prêts à des organisations poursuivant un but social ou intérêt public.

Le rôle politique de crédit c'est le financement des échanges commerciaux entre pays.

1.2.4- La classification des crédits

Différents critères permettent de classer un crédit, les principaux étant : la durée de remboursement, la destination, la garantie effectuée et la forme du crédit.

a- Classification selon la durée de remboursement

La durée va dépendre du type d'opération pour laquelle le crédit est utilisé. Selon ce critère, on distingue trois types de crédits :

a.1- Les crédits à court terme

Sont des crédits dont la durée est inférieure à deux ans (de 3 mois à 2 ans), ce crédit est accordé en grande partie par les banques et institutions financières non bancaires pour aider les entreprises à faire face aux besoins momentanés de trésorerie.

a.2- Le crédit à moyen terme

D'une durée de 2 à 7 ans, Il est utilisé par les entreprises pour le financement des investissements ou pour l'achat des certains biens durables comme le matériel de transport, les

mobiliers de bureau. Il se manifeste aussi sous forme des crédits saisonniers, des crédits à l'exportation et des crédits de construction. Ils peuvent donc financer certaines activités agricoles, industrielles ainsi que les PME.

a.3- Le crédit à long terme

Il court pour une durée de plus de 7 ans (jusqu'à 30 ans). Il est destiné au financement à longue durée tel que l'achat des machines lourdes, la construction des ponts, des routes. Il est généralement accordé par les banques d'affaires et rarement accordé par les banques de dépôts.

b- Classification selon la destination

Il s'agit de l'utilisation qui va être faite des sommes mises à disposition, selon cette classification, on distingue :

b.1- Le crédit à la consommation

Il est accordé dans l'objectif de permettre à des particuliers d'acquérir immédiatement des biens de consommation, durables ou non, en anticipant sur le revenu futur. Le crédit à la consommation ne sert qu'à la satisfaction des besoins non productifs. On comprendra les affaires à tempérament : mobilier, radio, télévision, voiture, et les prêts comptants de différentes natures.

b.2- Le crédit à la production

Il est destiné à l'augmentation de la richesse de l'entreprise et au lancement des nouveaux produits sur le marché. Et permet l'achat des matières premières, le paiement des frais généraux, les salaires etc., son remboursement est souvent assuré par la vente des produits fabriqués.

b.3- Le crédit à la distribution

Il est accordé pour assurer à l'entreprise une distribution de ses produits. Il accroît son rythme de rotation des marchandises ou des produits. Ce crédit est également appelé « crédit à la circulation ».

c- Classification selon les garanties affectées au crédit

En accordant le crédit, l'institution financière doit exiger des garanties de la part de l'emprunteur pour limiter les risques d'insolvabilité. Selon ce critère, on distingue généralement ⁶:

c.1- Le crédit à découvert : qui est octroyé sans aucune garantie.

c.2- Le crédit personnel : garantie par la signature de l'emprunteur et éventuellement celle d'un tiers (cautionnement).

c.3- Le crédit réel : qui est garanti par des biens ou droits immobiliers (hypothèques) ou mobiliers (nantissement de créances, de titres, de marchandises, de factures, de traites, de fonds de commerce ou même de police d'assurance).

d- Classification selon la forme de crédit : selon la forme, le crédit prend deux formes :

d.1- Le crédit commercial : accélère la circulation des marchandises et économise l'emploi de l'argent. Les ventes à court terme sont souvent financées par ce crédit.

d.2- Le crédit bancaire : est l'opération par laquelle le banquier met une somme déterminée à la disposition d'un tiers appelé emprunteur moyennant l'engagement pris par ce dernier de restituer le principal plus les intérêts après une durée convenue. Il nous faut signaler aussi que cette catégorie de crédit est celle accordée par les coopératives.

e- Classification selon le bénéficiaire: nous avons le crédit privé et le crédit public,

e.1- Le crédit privé : lorsque l'emprunteur est une entreprise privée ou particulière.

e.2- Le crédit public : si l'emprunteur est l'Etat (gouvernement) ou encore une collectivité publique.

1.2.5- La typologie de crédit bancaire

Il existe quatre types de financement :

A- Le financement de l'exploitation

Les crédits d'exploitations sont des crédits à court terme, accordé par les banques ou des fournisseurs aux entreprises, permettent de financer des actifs circulants plus précisément les

⁶Wauthey E. et Duchesne P., Economie financière, opérations de banque et de bourse, Ed. La Procur. Paris, 1969, P42.

valeurs d'exploitations, les besoins de production et de commercialisation, de la fabrication, financement des approvisionnements, travaux en cours, créance sur clients...etc.

On distingue deux grandes catégories de crédits d'exploitations : les crédits par caisse, les crédits par signature.

A.1- Le crédit par caisse (ou directe)

Ce sont des crédits qui se traduisent par une mobilisation immédiate des capitaux, on distingue deux catégories : crédits par caisse globale, crédit par caisse spécifique.

- **Les crédits par caisse globale (trésorerie)**

Ils servent principalement à pallier les insuffisances momentanées du fonds de roulement à couvrir le besoin en fonds de roulement. L'utilisation de ce type de crédit se fait par le débit du compte courant de l'emprunteur. Ils peuvent se présenter sous plusieurs formes comme la facilité de caisse, le découvert, le crédit de compagne et le crédit relais.

- **Les crédits par caisse spécifique**

À la différence des crédits de trésorerie globaux qui couvrent des besoins de natures et d'origines très diverses, les crédits par caisses spécifiques participent généralement au financement de l'actif circulant, c'est-à-dire, les stocks et le poste client dont le poids peut être particulièrement lourd pour l'entreprise.

Aussi, ces crédits comportent des garanties réelles qui sont liées directement à l'opération de crédit, contrairement aux crédits de trésorerie où les garanties sont généralement accessoires. Ils peuvent se présenter sous plusieurs formes d'avance sur marchandises, d'avance sur marché public, d'avance sur titres, d'avance sur facture administrative, et le factoring (ou affacturage) et l'escompte.

A.2- Les crédits par signature⁷

Appelés également crédits indirects, ne nécessitent pas un décaissement de fonds, la banque ne fait que prêter sa signature en s'engageant à honorer une dette de son client en cas de sa défaillance. Le but recherché par le client en sollicitant la signature de la banque est de différer certains paiements exigés immédiatement, et accélérant la rentrée de fonds. Il se

⁷Bouyakoub. F « l'entreprise et le financement bancaire », Casbah, édition Alger, 2000, P 252-253.

définit comme un engagement donné par la banque sous forme d'une acceptation, d'un aval, d'une caution.

- **L'aval** : c'est un engagement donné sur un effet de commerce, par une personne appelée avaliste ou avaliseur, en vue de garantir le paiement de cet effet.

- **L'acceptation** : c'est l'engagement d'une banque à honorer le paiement d'un effet de commerce à son échéance.

- **Les cautions** : les cautionnements est l'engagement par signature de la part d'un banquier sur un acte appelé contrat de cautionnement, de payer pour le débiteur si celui-ci s'avérait défaillant.

B- Le financement de l'investissement

C'est une opération qui entraîne une transformation de ressources à un projet industriel ou financier, dans l'espoir d'en retirer des gains sur un certain nombre de périodes afin d'enrichir l'entreprise.

Le crédit d'investissement est le crédit qui finance la partie haute du bilan (actif immobilisé du bilan), les immobilisations, l'outil de travail de l'entreprise et le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par le jeu des bénéfices.

Les crédits d'investissement se substituent en crédit à moyen terme et en crédit à long terme. Il existe une autre forme de crédit permettant à l'entreprise d'acquérir des investissements, c'est le crédit-bail (leasing).

C- Le financement du commerce extérieur

Les opérations effectuées avec l'étranger appelées opérations du commerce extérieur, selon le niveau d'activité, ainsi que le degré d'ouverture de leur économie, tous les pays du monde entretiennent des relations commerciales avec l'extérieur. La croissance continue de ces relations, qui se matérialisent par des échanges de différentes natures a amené les banques à s'impliquer d'avantage afin de contribuer au développement et d'en tirer profit. Dans ce cadre, les banques mettent en place diverses et multiples techniques de commerce extérieur qui sont destinées à financer, soit les importations ou les exportations.

D- Le financement des importations

La principale technique utilisée est celle du crédit documentaire, le crédit documentaire est bien sur un crédit par signature en vertu du quel un banquier s'engage à payer la

marchandise importée contre la remise d'un certain nombre de documents par l'exportation justifiée, ainsi avoir chargée cette marchandise sur un moyen de transport en partance vers le pays d'importation.

E- Le financement des exportations

Il existe plusieurs formes de crédit en matière de financement des exportations :

E.1) Crédit acheteur : ce type de crédit est un prêt direct à moyen ou à long terme consenti par la banque de l'exportateur à l'acheteur étranger pour lui permettre de payer comptant son fournisseur étranger.

E.2) Crédit fournisseur : est une forme de crédit dans laquelle le banquier propose à l'exportateur soit des crédits de préfinancement lui permettant de rassembler les biens à exporter, soit des crédits lui permettant de mobiliser, après livraison sa créance née sur l'acheteur étranger et qui peuvent avoir une durée qui ne saurait excéder 18 mois pour le court terme, 7 ans pour le moyen terme et un délai plus de 7ans pour le long terme.

F- Les crédits aux particuliers

La distribution de ce genre de crédits est conditionnée par l'existence d'organismes spécialisés de crédits et d'une réglementation en la matière. Aussi, également un niveau de vie favorable garantissant une capacité de remboursement des crédits.

Un particulier est tout simplement un salarié. Dans l'étude de dossier de crédit à un particulier, il faut se rendre compte d'un certain nombre d'éléments : profession, âge, revenu patrimoine et garantie fournie..., les variétés de ces crédits sont nombreuses, à savoir ⁸:

Les crédits pour acquisition de bien durable, prêts personnels, les crédits spéciaux (à taux bonifié), et les crédits à la consommation.

1.2.6- Les risques de crédit

Les risques bancaires sont nombreux et divers, l'activité d'octroi de crédit ou de prêt constitue pour les institutions financières bancaires la principale source de revenus, mais il s'agit aussi de l'activité la plus risquée, s'ils sont mal gérés, entraînent des effets funeste non seulement pour ces institutions, mais aussi pour le système financier auquel elles appartiennent.

⁸Bouyakoub. F, « l'entreprise et le financement bancaire », édition Casbah, Alger, 2000.

A- Définition du risque de crédit ⁹

Le risque est inséparable de métier du banquier, il est son quotidien. Le risque de crédit est le risque particulier naissant d'une opération de prêt. Il correspond à la probabilité qu'un événement négatif affecte le service de la dette convenu avec le débiteur.

B- L'origine du risque de crédit

L'origine du risque crédit est donc propre à l'entreprise, mais qui se transfère à la banque en raison des relations commerciales. Il importe au banquier de reconnaître ses différents risques et de les analyser à l'occasion de chaque opération de crédit, cette origine prend deux formes :

B.1- Les risques liés à l'entreprise elle-même

Les risques qui peuvent provenir de l'entreprise elle-même tiennent essentiellement à la moralité et la capacité technique de son dirigeant, sa structure financière, sa situation commerciale et industrielle et son climat social.

B.2- Les risques tenant à l'environnement externe

Les risques provenant de l'environnement externe à l'entreprise sont liés généralement à la conjoncture économique, politique et sociale, le secteur d'activité dont lequel elle évolue, et les phénomènes naturels.

C- Les types des risques

Il existe généralement quatre types de risques :

C.1- Le risque d'insolvabilité

C'est le risque majeur, appelé également « risque de défaut » ou « risque de non remboursement » ou « risque de contrepartie », ainsi « risque d'insolvabilité de l'emprunteur », qui est selon MOODY'S¹⁰ est « tout manquement ou tout retard sur le paiement du principal et/ou des intérêts », il est dû à la défaillance possible des agents avec

⁹Michel Mathieu, « L'exploitation bancaire et le risque de crédit », Ed revue banque éditeur, France, 1995.

¹⁰Agences de notation financière globales : Moody's, Standard & Poor's et Fitch.

lesquels elles se sont engagées et qui continuent des contrepartie (client, établissement de crédit).

C.2- Le risque d'immobilisation

Appelé également « risque d'illiquidité », Selon Bessis. J¹¹ : « le risque de liquidité est celui de disposer de liquidités bancaires ».

C.3- Le risque de financement agricole

Le financement agricole n'est pas régi par des lois semblables à celles des autres financements dans d'autres secteurs et ce suite à la nature de l'opération productive agricole, car ils existent des facteurs internes ainsi que des spécificités biologiques qui ont un impact sur l'amélioration de la récolte et sur la qualité, on peut limiter les risques dans :

- La durée du processus de production.
- L'impact du climat sur la production (désertificationetc.).
- La non maîtrise de l'opération de production qui est liée directement à la fertilité des terres.
- Le non-respect des clauses contractuelles par les agriculteurs, ce qui oblige les banques de procéder à la résiliation des contrats et la suspension de tout financement des projets.
- Le manque de contrôle par les organismes financiers va conduire les agriculteurs à affecter ces fonds vers d'autre travail.
- Le manque de la main d'œuvre qualifiée.
- Rendement des terres agricoles " loi de récolte dégressive".

Section II : Les instruments, modalités et procédures de financement de l'agriculture

Dans cette deuxième section on va présenter les différents instruments, modalités et procédures de financement en Algérie.

2.1- Les crédits à l'agriculture

Le recours aux crédits bancaires constitue l'un des moyens dont dispose l'entreprise pour couvrir ses besoins de financement, ainsi la banque propose aux entreprises une panoplie

¹¹Bessis . J, (1995)« gestion des risques et gestion actif-passif des banque », Edition DALLOZ, France, P16-17.

des crédits qui répondent parfaitement aux différents besoins du financement. La banque présente aux emprunteurs les différentes caractéristiques du crédit qu'elle offre à leurs clients et les risques encourus par ces différents crédits.

2.1.1- Les types des crédits agricoles

A- Le crédit RFIG¹²

Est un crédit bonifié, octroyé par la banque d'agriculture et du développement rural, le crédit RFIG englobe le crédit de campagne, le crédit d'exploitation et le crédit fédératif.

A.1- Les caractéristiques du crédit RFIG

a- Intérêts : 0% (pris en charge totalement par le ministère de l'agriculture et du développement rural).

b- durée du crédit : une année.

c- Bénéficiaires : exploitants agricoles au sens de la loi d'orientation agricole : agriculteurs, éleveurs, à titre individuel ou organisés en coopératives, groupements, associations ou fédérations, unités de services agricoles, entreposeurs de produits agricoles de large consommation.

A.2 - Les domaines couverts par le crédit RFIG

- Acquisition d'intrants nécessaires à l'activité des exploitations agricoles (semences, plants, engrais, produits phytosanitaires...);
- Acquisition de produits agricoles à entreposer dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation « système de régulation des produits agricoles de large consommation » ;
- Renforcement des capacités des exploitations agricoles :
- Amélioration du système d'irrigation (mobilisation et utilisation rationnelle des eaux...);
- Acquisition de matériels agricoles dans le cadre du crédit leasing ;
- Construction ou réhabilitation des infrastructures d'élevages et de stockage au niveau des exploitations agricoles et construction de serres multi-chapelles.

¹²Document fourni par la « BADR ».

- Repeuplement ou peuplement des étables, des bergeries et des écuries.

A.3- Les conditions pour les bénéficiaires de crédit RFIG

- Tout bénéficiaire du crédit RFIG qui rembourse à l'échéance d'une année a le droit au paiement des intérêts et à un autre crédit de même nature pour l'année suivante ;
- Tout bénéficiaire du crédit RFIG qui ne rembourse pas à l'échéance d'une année, est prorogée de six (06) mois en cas de force majeure, perd le droit de paiement des intérêts par le ministère de l'agriculture et de la possibilité de bénéficier de nouveaux crédits.

A.4- Le crédit « RFIG fédératif »

Est un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement des entreprises économiques organisées en société commerciale ou en coopérative et activant dans les filières de transformation, de stockage ou de valorisation des produits agricoles.

Les modalités d'octroi de crédit « RFIG fédératif » sont les suivantes :

- Durée de crédit : 6 mois à 24 mois ;
- Taux d'intérêt bonifié à 100%, les intérêts sont pris en charge par le ministère de l'agriculture et du développement rural.

A.5- Le crédit « RFIG export »

Il s'agit d'un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement des unités de conditionnement et d'exportation des dattes.

B- Crédit « ETTAHADI »¹³

Le crédit ETTAHADI est un crédit d'investissement octroyé par la banque de l'agriculture et du développement rural, dans le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage sur les terres agricoles non exploitées relevant de la propriété privée et du domaine privé de l'Etat.

¹³Document fourni par la « BADR »

B.1- Les caractéristiques du crédit ETTAHADI

C'est un crédit bonifié d'une durée de 7 ans, qui ne dépassant pas un (01) million de dinars par hectare et destiné à la création des nouvelles exploitations agricoles et d'élevage de moins de 10 hectares.

Les concessionnaires bénéficiaires d'exploitations de plus de 10 hectares, peuvent bénéficier d'un crédit bonifié plafonné à 100 millions de dinars. Au-delà de ce montant, ils sont libres de négocier les crédits auprès de la banque de l'agriculture et de développement rural dans le cadre de la législation en vigueur.

B.2- Les domaines concernés par le crédit ETTAHADI

- Acquisition d'aliments pour les animaux d'élevage (toutes espèces), de moyens d'abreuvement et de produits médicamenteux vétérinaires ;
- Création, équipement et modernisation de nouvelles exploitations agricole et d'élevage ;
- Renforcement des capacités de production de celles existantes et insuffisamment valorisées.
- Les entreprises économiques qui concourent à l'intensification, la transformation, la valorisation de produits agricoles et d'élevage nécessitant des besoins de financement (crédit fédératif) à moyen terme.

Les intérêts sont pris en charge par le ministère de l'agriculture et du développement rural sur le fond national de développement de l'investissement agricole comme suit :

- Prise en charge de la totalité des intérêts par le Ministère de l'agriculture et du développement rural quand la durée de remboursement du crédit ne dépasse pas 3 ans ;
- Le bénéficiaire du crédit doit payer 1 % d'intérêt quand le remboursement est effectué entre 3 et 5 ans ;
- Le bénéficiaire du crédit doit payer 3 % d'intérêt quand le remboursement est effectué entre 5 et 7 ans.

Au-delà de cette période, le bénéficiaire doit rembourser l'intégralité du taux d'intérêt du crédit.

Tout bénéficiaire du crédit ETTAHADI qui rembourse aux échéances arrêtées ci-dessus a le droit à un autre crédit de même nature. Pour les exploitations de moins de 10 ha, le

bénéficiaire du crédit ETTAHADI a le droit à un accompagnement personnalisé, si nécessaire, pendant la phase de valorisation des terres. La prise en charge des frais induits par cet accompagnement est assurée par le Ministère de l'agriculture et du développement rural sur le fond de développement rural et mise en valeur des terres par la concession.

L'acte de concession constitue auprès de la banque de l'agriculture et de développement rural, d'une hypothèque en tant que garantie pour le crédit octroyé.

B.3- Le crédit « ETTAHADI fédératif »

Est un crédit d'investissement partiellement bonifié, est dénommé fédératif lorsqu'il est destiné aux opérateurs (transformateur, conditionneurs et stockeurs des produits agricoles).

Les modalités d'octroi de crédit « ETTAHADI fédératif » sont les suivantes :

- Durée de crédit CMT : 03 ans à 07 ans,
- Durée de crédit CLT : 08 ans à 15 ans ;
- Taux d'intérêt CMT : 5,25 % bonifié

2.2- Le financement du secteur agricole par la banque nationale d'Algérie

Vu l'ordonnance n° 66/175 du 13 juin 66¹⁴, stipulant la création de la banque nationale d'Algérie (BNA) et en même temps l'institution financière spécialisée dans le financement du secteur agricole. La BNA est considérée comme étant un instrument de planification financière relative au secteur agricole depuis 1967 et l'exploitation de tous les organismes liés aux prêts agricoles. A partir du 01/10/1968, les organismes de coopération pour le prêt agricole qui sont de 56 agences ont été insérés dans cette banque.

Les fonds agricoles qui sont de 64 agences, ont été réouverts le 31/12/1968, par conséquent, La BNA est devenu le seul organisme qui s'occupe du financement total du secteur agricole, notamment la production moyenne, les services, le stockage et la commercialisation.

Après des années de travail en matière d'analyse financière, la BNA a pu formuler un certain nombre d'observation et déterminer les carences qui sont comme suit :

- Couverture des besoins du secteur agricole principalement par le trésor de la première banque bien que le trésor a recouru à l'assainissement non payé par la banque centrale d'Algérie à l'effet d'escompter les effets commerciaux agricoles ;

¹⁴Gaouasse et Bouzouaouide, « Financement du projet d'investissement agricole », thèse, univ Ouargla, 2002, P22.

- La BNA peut répondre aux besoins du secteur agricole en rassemblant les réserves publiques du secteur industriel et commercial au lieu des réserves privées ;
- Sur la base des analyses effectuées par la BNA au cours de la période s'étalant de 1970-1980, il a été décidé la fermeture des services de financement et la mise en œuvre de principes d'orientation financière ;
- Le trésor public a également refusé de couvrir les prêts non payés par le secteur social ;
- Dans ces conditions d'instabilité la banque de l'agriculture et de développement rural (B.A.D.R) a été créé dans le cadre de la restructuration de la BNA.

2.3- La banque de l'agriculture et du développement rural (B.A.D.R)

Depuis sa création, la BADR finance l'agriculture, tâche qui a incombé à la BNA jusqu'en 1982, elle s'est fixée le but de procurer aux agriculteurs les capitaux dont ils ont besoin pour se moderniser, s'équiper et s'agrandir. La BADR, favorise la production agricole et contribue à améliorer les conditions de vie en milieu rural.

Pour mener à bien cette mission et apporter au secteur de l'agriculture son assistance technique sur le plan financier, l'institution a élargie son réseau compte donc actuellement plus de 300 agences et 39 directions régionales¹⁵ réparties à travers tout le territoire national.

Les modalités et conditions des crédits consentis par la BADR sont régies par des normes suffisamment souples et adaptées aux caractéristiques propres à l'agriculture, les durées des crédits pour le financement des investissements varient entre 03 et 07 ans avec des différés d'amortissement qui peuvent atteindre jusqu'à 03 années.

Les conditions principales retenues pour la mise en place de ces crédits sont :

- La rentabilité de projet ;
- La solvabilité du promoteur ;
- L'autofinancement qui ne peut être inférieur à 30% du coût globale du projet ;
- L'accès à ce dispositif de financement se fait au niveau des subdivisions des services agricoles.

¹⁵Document fournier par la banque de l'agriculture et de développement rural, Mars 2018

En résumé, la BADR demeure la seule banque de financement du monde agricole et rural du pays et toutes les actions initiées par l'Etat en faveur du développement rural transitent par ses guichets.

2.4- La mutualité agricole

En plus de rôle de l'assurance économique agricole qui constitue de la garantie des cultures contre les différents dégâts, la caisse nationale de mutualité agricole joue un rôle fondamental grâce à sa nouvelle vocation qui est l'octroi des crédits aux agriculteurs, la mutualité agricole est un outil de développement au service de l'agriculture et des producteurs.

2.4.1- Historique de la mutualité agricole

Les organismes de la mutualité agricole, tant au niveau régional qu'au niveau central, étaient regroupés administrativement au sein d'une seule organisation, bien qu'ils aient conservé chacun sa personnalité juridique. Ce regroupement de fait existait déjà depuis 1950, date de l'instauration d'un régime de sécurité sociale agricole en Algérie. D'ailleurs lorsque ce régime fut instauré, on a jugé que les caisses d'assurances mutuelles agricoles instituées dès 1907, étaient mieux placées pour gérer convenablement le régime des assurances sociales agricoles compte tenu de leur expérience dans le domaine de la gestion des assurances mutuelles.

La mutualité agricole est une institution née au début du siècle. Elle était régie jusqu'en 1972 par les dispositions de la loi 1901 portant sur les associations professionnelles à caractère non commerciales et à but non lucratif.

À partir de 1972, elle est issue d'une réunification de trois caisses en activités, à savoir :

- La caisse centrale de réassurance des mutuelles agricoles (CCRMA) ;
- La caisse centrale des mutuelles sociales agricoles (CCMSA) ;
- La caisse mutuelle agricole de retraite (CMAR).

La mutualité agricole organisée en caisse nationale et caisse régionale, conformément à l'ordonnance 72-64 du 02/12/1972¹⁶, avait alors objectif la protection des biens et des

¹⁶Agriculture et réforme agraire Ordonnance N°72-64 de 2 décembre 1972, portant institution de la mutualité agricole, J,O,R,A(N° 98), 8/12/1972

personnes du monde rural et des activités connexes à l'agriculture. (Assurance agricole, retraite et sécurité sociale agricole).

A la faveur de la loi portant l'institution d'un régime unique de sécurité sociale et de retraite, l'assurance des personnes et la gestion des retraites sont transférées à la CNR en 1995.

Aujourd'hui, après que la gestion des assurances sociales ait été transférée en 1995 au régime général (CNAS, CNR ...), les assurances agricoles qui sont à l'origine de la création des premières caisses de mutualités agricoles en 1903, demeurent l'activité principale de la mutualité agricole.

La mutualité agricole, leader incontesté pour la couverture des assurances agricoles, confrontée aujourd'hui aux transformations que connaît son environnement, à la suite de l'ouverture du marché des assurances à la concurrence, s'est attelée à répondre aux nouveaux besoins exprimés par ses sociétaires et aux exigences du nouveau paysage économique.

La caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) offre ses services, à travers son réseau, constitué de caisses régionales de mutualité agricole (CRMA), et de bureaux locaux, à une clientèle composée de la population agricole et rurale et des investisseurs dans le secteur agricole, dans les domaines des assurances des biens.

2.5- Modalités et procédures de financement de l'agriculture

La structuration du secteur agricole a pour but essentiel de donner l'avantage au secteur privé et sa production par la subvention et le financement pour développer ce secteur.

2.5.1- Modalités et procédures de financement d'exploitations agricoles

L'Etat a opté pour une politique de financement plus active que les précédentes, et ce en donnant l'initiative aux unités de production, car la participation à la prise des décisions et l'adoption des programmes et politiques, ces procédures et démarches à leur objectif :

- Donner plus d'autonomie aux gestionnaires, aux directeurs des services agricoles ;
- L'intégration des débats et dialogues entre gestionnaires et responsables de la caisse nationale de développement agricole, et la BADR.

2.5.2- Modalités et procédures de financement des investissements agricoles

Le financement des investissements à caractère agricole passe par les différentes phases:

A- Le financement par la participation temporaire

Il est considéré comme des crédits à rembourser (crédits remboursables) quelque soit sa nature :

- A court terme ;
- A moyen terme ;
- A long terme.

Ce genre de financement est conditionné par la détermination de montant du crédit qui se réparti sur l'ensemble des wilayas selon les domaines (matériels, irrigation, reformes agricoles ...etc.).

La commission chargée de l'étude au niveau de la wilaya procédé à l'étude du dossier avant de donner son accord.

B- Procédures de financement définitif

Ce procédé vise les crédits qui sera restitués à l'Etat et qui concerne les opérations de développement du secteur agricole et qui demande des fonds tels que les barrages, l'agriculture saharienne, et les recherches scientifiques.

Conclusion

Le financement bancaire est l'opération qui consiste, pour celui qui finance, à consentir des ressources monétaires, pour celui qui est financé, à se procurer des ressources monétaires nécessaires à la réalisation d'un projet, ce financement permet aux entreprises d'investir, le financement du fonds de roulement, l'achat d'équipements et de matière première par les différents crédits bancaires.

Les instruments et les procédures de financement de l'agriculture en Algérie ont une grande importance dans le développement de l'agriculture et l'entreprise agricole.

Chapitre 02 :

Les PME à la wilaya Bejaïa

Introduction

Dans la majorité des pays du monde, les PME contribuent à la dynamique productive de leur économie et occupent une place importante dans le paysage économique et dans les politiques publiques, mais leur rôle est peut être encore plus grand dans les pays émergents.

Le débat sur ce sujet est avancé en Algérie notamment après l'amélioration de la sécurité, l'ouverture de l'économie algérienne suite aux accords avec l'union européenne et l'adhésion prévue à l'OMC.

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle fondamentale et important dans le processus de développement économique et social d'un pays, par leur capacité de créer des richesses, leurs investissements, leurs emplois et par l'amélioration du PIB et leur capacité à s'adapter aux pressions multiformes de l'environnement économique, leur aptitude à assurer une intégration économique et le développement régional,

Dans presque tous les pays du monde, on assiste à une multiplicité et une multiplication des programmes visant l'encouragement et l'aide aux PME. L'Algérie n'a pas échappée à cette vague, plusieurs programmes et structures ont été créés à l'égard de ce secteur.

La PME pourraient être la solution à des différents problèmes économiques, et ceci par leur productions et l'exportation des biens et services à contenu technologique, et donc à forte valeur ajoutée.

Elles amélioreraient la balance commerciale par la diversification des exportations, et atténueraient la pression du chômage. Les PME représenteraient donc un vecteur essentiel du développement économique.

Les PME du secteur agricoles jouent un rôle clé dans la réduction de la pauvreté, l'accélération de la croissance économique et la création d'emplois, mais pour réaliser pleinement leur potentiel, elles doivent dépasser certaines contraintes comme la difficulté d'accès au financement.

A cet effet les PME agricoles apparaissent comme un important vivier pour la croissance encore largement sous-exploité du fait de nombreuse contrainte, l'enjeu de l'appui

aux PME est de maitre en place des outils pérennes qui constitueront un environnement de service financier et non financier, fiable et persistant.

L'Algérie comptera sur un réseau de PME engagées dans le secteur agricole pour développer l'agriculture algérienne. L'Etat est déterminé à mettre en place les moyens et mécanismes permettant l'émergence d'un nouveau tissu d'entreprise spécialisé dans le secteur agricole en Algérie et ce, dans le but de prévenir d'une crise alimentaire et garantir une autosuffisance alimentaire. La PME agricole est une source de richesse qui peut attienne la crise actuelle qui touche à l'économie national.

Donc il est nécessaire de donner une importance à ces PME agricoles et de les développer.

Dans ce chapitre nous présenterons les PME dans deux sections :

- ✓ La première section sera constitué aux généralités sur les PME ;
- ✓ La deuxième section portera sur la présentation de tissu des PME à Bejaïa.

Section I : Généralités sur les PME.

Dans cette première section on va présenter les petites et moyennes entreprises, ces caractères et ces classifications, et on va parler sur la PME algérienne.

1.1- Origine des petites et moyennes entreprises

La PME a existé d'abord sous forme d'ateliers d'origine artisanale, mécanisé, agrandis tant par les investissements que par l'embauche d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et hiérarchisée.

Elle a été le point de départ de la fortune industrielle du Japon moderne et y constitue encore un secteur productif en raison de la vitalité des patrons et de l'existence d'une main d'œuvre moins chère mais suffisamment qualifiée.

Aux Etats-Unis d'Amérique, les PME se sont répandues entre les deux guerres mondiales, à la suite de la loi anti-trust¹, et le système de la sous-traitance s'en suivit.

D'autre part la crise économique qu'a connue l'Europe occidentale, si elle s'est bâtie en

¹Hubert kempf, « les origines de la politique concurrentielle fédérale américaine », cahier d'économie politique N°20-21, 1992, P187-211

premier lieu sur les grandes entreprises industrielles, entraînant la faillite d'un grand nombre d'entre elles, a donné un regain de faveur aux petites et moyennes unités.

En Algérie, il faudra remonter à la fin des années quatre-vingt (80) pour déceler les prémices d'une politique favorable au développement des PME notamment privée qui a évolué dans le temps particulièrement, depuis 1995.

1.2- Définition des petites et moyennes entreprises

La définition des PME varie selon différents contextes et selon les pays, et nous prendrons la définition de Jacques LOBSTEIN² qui dit que : « certaines entreprises, sont gérées par un seul homme. C'est lui qui assume la totalité des responsabilités de gestion, il n'est entouré que d'exécutants. Cette considération n'est pas amoindrie par le fait qu'il a sous ses ordres quelques individus qui ont des responsabilités de commandement... on pourrait appeler ces entreprises, des entreprises « patronales ». Il est indéniable que, tant au point de vue chiffre d'affaires qu'au point de vue effectif, elles connaissent une limite supérieure qu'il resterait à définir par enquête ».

Cette définition est qu'une définition parmi d'autres car chaque pays et chaque économiste décrit la PME selon ces propres critères.

Néanmoins, nous avons réunie tous les critères retenus à la fois par la majorité des pays et ces auteurs y compris l'Algérie et ceux retenus par les autres, à savoir l'effectif des employés, le chiffre d'affaires, le bilan annuel et le dirigeant. Ces critères nous permettront ainsi de délimiter notre objet d'étude.

Afin de mieux cerner la définition et la notion de la PME nous allons nous baser sur deux importantes approches à savoir l'approche de délimitation de la PME à base de critères endogènes et exogènes à l'entreprise.

1.2.1- Analyse de démarcation de la PME en fonction des critères internes à l'entreprise

De cette approche naissent deux sous-approches : l'approche descriptive dite aussi approche quantitative, et une approche analytique dite à son tour approche qualitative.

² LOBSTEIN Jacques, « organiser, commander, structurer : les trois impératifs du gouvernement de l'entreprise », Ed d'organisation, France, 1963.

A- L'approche descriptive de la PME

C'est une vision purement néoclassique de l'entreprise. Elle se refuse de pénétrer à l'intérieure de la « boîte noire »* vue qu'elle ne touche qu'aux éléments apparents de l'entreprise.

Elle se base sur trois grands critères, à savoir :

❖ Le nombre d'effectifs employés

Le nombre d'effectifs employés est considéré comme un critère spécifique pour identifier une PME, il permet de distinguer entre trois catégories d'entreprises³:

- Les « très petites entreprises » (TPE) : qui sont considérés et définies comme toutes les unités employant (1) à (9) salariés ;
- Les « petites entreprises » (PE) : dont le nombre de salariés varie entre (10) et (49) employés ;
- Les « moyennes entreprises » (ME) : qui sont quant à elles définissent comme toutes les firmes qui emploient cinquante (50) à quatre cent quarante-neuf (499) employés.

❖ Le Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est le seul critère financier essentiel reflétant l'importance et le poids de l'entreprise.

Cependant, cette corrélation n'est pas évidente car elle dépend du stade de vie du produit ainsi que de la conjoncture économique.

La Small business administration (S.B.A)⁴ : prend en considération le volume des ventes mais ce critère diffère selon les activités et les objectifs poursuivis par les firmes.

³WTTTERWULGHE. R, « La PME : une entreprise humaine », De Boeck, Paris, 1998, p 23-26

⁴SBA : agence indépendante du gouvernement américain, créée suite à la loi de 1953.

*Le concept de boîte noire représente un concept cher aux théoriciens classiques et néoclassiques. Utilisé par ces derniers pour décrire la firme, qui ne représente pour eux qu'un point dans l'espace. Elle est réduite à un agent mécanique dont la fonction principale consiste à produire des biens et/ou des services et dont l'organisation n'a pas été prise en considération.

Tableau N° 2.1 : Critères de la Small Business Administration.

Groupe d'industries	Critères selon l'industrie	Intervalles de limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	recettes maximales annuelles	De 5 à 2 millions de Dollars, selon les sous-secteurs
Construction	recettes maximales annuelles	De 7 à 17 millions de Dollars, selon les sous-secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500 Dollars, selon les sous-secteurs
Transports	recettes maximales annuelles	De 1 à 25 millions de Dollars, selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions de Dollars, selon les sous-secteurs
Agriculture	recettes maximales annuelles	De 0.5 à 9 millions de Dollars, selon les sous-secteurs
Services	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3.5 à 21.5 millions de Dollars, selon les sous-secteurs

Source : R. WITTERWULGHE, « La PME : une entreprise humaine », DeBoeck, Paris, 1998, p26.

La considération du critère de chiffre d'affaires présente des inconvénients, il y a le désavantage d'être soumis aux fluctuations monétaires (inflation), de dépendre de cycle de vie du produit et enfin, il est influencé par le secteur d'activité et de l'intensité capitalistique. Quant à la commission européenne, elle considère deux aspects quantitatifs à savoir le chiffre d'affaires et le total du bilan.

Tableau N° 2.2 : Les critères de la commission européenne du 6 mai 2003.

	Effectifs	Chiffre d'affaires	Total du bilan
Micro entreprise	Moins de 10	Inférieur ou égale à 2 millions d'Euros	Inférieur ou égale à 2 millions d'Euros
Petite entreprise	Inférieur à 50	Inférieur ou égale à 10 millions d'Euros	Inférieur ou égale à 10 millions d'Euros
Moyenne entreprise	Inférieur à 250	Inférieur ou égale à 50 millions d'Euros	Inférieur ou égale à 43 millions d'Euros

Source : Recommandation n° 2003/361/EC du 6 mai 2003 de la Commission Européenne » - journal officiel des communautés européennes (JOCE) n° L.124 du 20 mai 2003.

❖ Le capital social en gage

Le capital social, ou plus simplement le capital, désigne toutes les ressources en numéraire et en nature définitivement apportées à une société anonyme par ses actionnaires au moment de sa création (ou d'une augmentation de capital). Il correspond à la valeur nominale de l'ensemble des actions.

D'après la commission les seuils liés au chiffre d'affaires et au total du bilan seront révisés tous les quatre ans afin de tenir compte d'éventuelle fluctuation de l'économie.

L'approche quantitative est une approche simpliste, elle est opérationnelle quand il s'agit de réaliser une étude sur les PME. Néanmoins, ses fondements sont loin d'être toujours vérifiés.

B- L'approche analytique

L'approche qualitative, théorique ou encore socio-économique, elle essaie d'accéder à l'intérieure de la « boîte noire », accorde une importance particulière sur des degrés divers, sur les éléments distinctifs et caractéristiques d'une PME etuse des critères plus au moins différencies. Les points que nous considérons comme étant les plus importants sont :

- Le capital humain et son implication dans la gestion de l'entreprise.
- Les manœuvres et les buts de la gestion de l'entreprise.

❖ Le capital humain et son implication dans la gestion de l'entreprise

D'après l'encyclopédie de l'économie, les PME sont définies : « comme des entreprises juridiquement et financièrement indépendantes dans lesquelles le dirigeant assume la responsabilité financière, technique et sociale sans que ces éléments soient dissociés »⁵.

Et aussi, la PME est « une entité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise »⁶.

D'après cette définition nous pouvons dire que la PME est une unité de fabrication ou de commercialisation et de distribution , de direction ou de gestion (sous la responsabilité d'un dirigeant) qui est liée directement à la vie de cette dernière dont il est souvent

⁵LEVRATTO Nadine, « Les PME : définition, rôle économique et politiques publiques », De Boeck, Bruxelles, 2009, P27.

⁶Confédération générales des petites et moyennes entreprises, « définition permanente », service de documentation, 1983, p1.

propriétaire.

À partir de tous ces définitions, on remarque que l'aspect humain est très important, alors le dirigeant à un rôle très important et déterminant dans une PME.

L'importance du dirigeant est liée à l'existence même de l'entreprise, car pour une PME, le dirigeant est souvent le propriétaire, qui s'engage personnellement dans la gestion financière, sociale, technique et morale de la firme⁷.

❖ Les manœuvres et buts de la gestion de l'entreprise

Comme nous avons dit que la PME peut être définie de plusieurs manières donc elle peut être considéré comme toute firme dont la technique n'est cartésienne et peu théorisée, et son objectif c'est la rentabilité qui n'est pas dépendante de sa gestion, qui interprète le ralentissement de la croissance de la PME et qui a comme conséquence le recours aux sources de financement externe. D'autres critères ou caractéristiques qui peuvent être déduits, à savoir :

- L'absence des PME de la position de force sur le marché ;
- Pour la PME l'obtention des crédits, et le recours au marché financier reste très difficile ;
- Dépendance aux sources d'approvisionnements du voisinage, ainsi qu'à la collectivité locale à laquelle appartiennent les propriétaires et les directeurs.

Les définitions que nous avons vues précédemment nous permettent de mieux comprendre, et d'écrire une liste des caractéristiques de la PME, mais cela reste insuffisant.

Donc en conclusion, nous pourrions dire que les deux approches : (quantitative et qualitative) ne nous permettent pas pour autant, de délimiter une définition propre à la PME et de dégager ses caractéristiques.

1.2.2- Analyse de la démarcation de la PME en fonction des critères externes à l'entreprise

Cette approche contient des critères exogènes à l'entreprise qui acquiescent une classification des PME en catégories plus au moins harmonieux, qui sont :

- L'aspect juridique de l'entreprise ;

⁷WTTTERWULGHE. R, Op, Cit, P15

- Classement par genre d'activité ;
- Nature du secteur d'activité.

1.3- Les caractéristiques de la PME

Les PME se personnalisent par un certain nombre de caractéristiques, on en cite :

1.3.1- Les caractéristiques universelles⁸

- La concentration de la gestion et de la décision : c'est la centralisation de la plupart des décisions chez un seul individu, (le patron) assumant entièrement la responsabilité technique et financière, c'est à dire contrôle le développement de son entreprise. Pour les entreprises de petite dimension, les décisions peuvent être assimilées à celles des seuls dirigeants ;
- Un nombre réduit de niveaux hiérarchiques : ce nombre réduit et la polyvalence élevée des personnes font que la prise en compte simultanée des diverses dimensions de l'innovation par un individu ou par une équipe se trouve ainsi favorisée. De plus, la décision de mise en œuvre du projet, ainsi que la mobilisation et l'organisation des ressources, peuvent se réaliser rapidement à partir de l'engagement du chef d'entreprise.
- La fonction de décision se fait alors de la manière suivante : Intuition- Décision- Action.
- Une diffusion plus rapide de l'information : les informations sont diffusées rapidement entre les membres de l'entreprise au niveau interne d'une part, et d'autre part, on trouve un système d'information au niveau externe, qui est simple, dû essentiellement à la proximité du marché. Par ailleurs, la petite entreprise n'a le plus souvent nul besoin d'études de marché complexe, lourd et souvent dépassées au moment où elles sont terminées ;
- Une aversion au risque du marché : les chefs propriétaires de l'entreprise expriment une certaine aversion au risque du marché suite à l'incertitude du marché. De ce fait, les petites entreprises répondent en se spécialisant dans des créneaux, stratégies de niche. C'est pour cette raison que la productivité du travail (par salarié) est inférieure dans les PME à celle des grandes entreprises, en raison de la faiblesse du capital productif ;
- L'entreprise de petite taille possède une faible capacité de financement : il existe plusieurs sources de financement pour les petites entreprises, et on sait que ces sources sont limitées pour le démarrage, à cause du risque supérieur et du caractère conservateur

⁸Ziar Nabil, « Le développement de la Petite et Moyenne Entreprise en l'Algérie, Séminaire national sur : Le rôle du PME dans le développement », Université de Laghouat, le 8 – 9 avril, 2002.

du milieu financier par rapport à ce risque. Toutefois, le nouvel entrepreneur, en plus de sa propre mise de fonds, peut trouver des fonds de parents et d'amis qui lui font confiance, on appelle cela le capital amical. Ainsi, les apports de capitaux sont en général de type familial, de voisins, et fait moins recours aux capitaux extérieurs.

1.3.2- Les caractéristiques propres aux pays en développement ⁹

Les PME des pays en développement font face à l'insuffisance de compétence humaines et de qualité institutionnelle mises à leur disposition. Les difficultés auxquelles elles sont confrontées notamment sont :

- Leur faible capacité de faire entendre leur voix dans le sens d'une action gouvernementale confortant leur situation et l'absence de dialogue entre les secteurs publics et privés ;
- Des préjugés défavorables à propos du secteur privé et une défiance réciproque entre les secteurs publics et privés ;
- Le manque d'informations (sur les marchés, les normes, les barrières à l'entrée et à la sortie et les obstacles interdisant l'accès aux marchés), des données statistiques pertinentes et d'institutions de soutien ;
- Le poids du secteur informel et la complexité des réglementations, qui s'ajoutent à l'absence d'incitations pour les entreprises du secteur informel à rejoindre le secteur formel.

1.4-La classification des PME

Les PME peuvent être répertoriées selon plusieurs critères, on a distingué entre une :

- Classification économique ;
- Classification juridique.

1.4.1- La classification économique

Les formes revêtues par les entreprises classées suivant le caractère économique sont diverses et variées. Les PME sont classées en fonction de :

- L'activité ;

⁹ Revue de l'organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), réunion à haut niveau de comité d'aide au développement, « caractéristiques et importance des PME », Paris, 2004/2 - no 5.P37-46

- Les secteurs économiques déterminés par l'activité principale ;
- la branche et le secteur d'activité.

A- En fonction de l'activité

En tenant compte de ce critère, on distingue quatre grandes activités :

- Activité commerciale : consiste à acheter pour revendre sans transformation ;
- Activité industrielle : elle s'agit de transformer la matière première et vendre des produits finis ou des produits semi-finis ;
- Activité agricole : consiste à cultiver la terre et vendre la récolte ;
- Entreprises de services : fournir un travail sans fabriquer d'objets et les vendre.

B- En fonction du secteur économique déterminé par l'activité principale

Traditionnellement, on distingue trois secteurs :

- Le secteur primaire : ce secteur regroupe l'ensemble des entreprises agricoles ou celles travaillant dans les domaines de l'extraction ou de l'exploitation forestière, c'est-à-dire l'ensemble des entreprises ayant comme activité principale l'extraction ou l'exploitation des ressources naturelles ;
- Le secteur secondaire : concerne toutes les entreprises dont l'activité principale consiste à produire des biens économiques ;
- Le secteur tertiaire : il inclut les activités productrices de service et comprend toutes les entreprises dont la fonction principale consiste à fournir de service aux entreprises ou bien à des particuliers comme les banques, assurances, transport... etc.

En plus de ces trois secteurs, on trouve le secteur quaternaire qui regroupe toutes les activités de communication (informatique, téléphonique) et de nouvelles technologies.

C- En fonction de la branche et du secteur d'activité

Il s'agit de la classification INSEE (Institut national des statistiques et des études économiques)

- Le secteur : ensemble des entreprises ayant la même activité principale.
- La branche : ensemble d'unités de production fournissant un même produit ou service.

1.4.2- La classification juridique

On distingue deux catégories d'entreprises selon la nature des capitaux apportés et des objectifs recherchés :

- Les entreprises privées (individuelles et sociétaires) ;
- Les entreprises publiques, gérées par l'Etat.

A- Les entreprises privées

Les entreprises privées se caractérisent juridiquement par la propriété du capital qui relève d'une famille, d'une personne ou d'une association de personnes. Cette typologie permet la distinction suivante :

- L'entreprise individuelle : sa constitution est facile, elle présente toutefois des risques importants dans la mesure où il n'y a pas de séparation entre les biens de l'entreprise et ceux du propriétaire ;
- La société au nom collectif (S.N.C) : elle est composée d'un groupe d'associés, tous responsables indéfiniment du passif social, c'est-à-dire, qu'ils sont tenus de régler les dettes de la société à ses créanciers sur leur propre patrimoine, indépendamment du montant de leurs apports ;
- La société en commandité simple (SCS) : la société en commandité simple est une société commerciale de nature hybride ;
- La société à responsabilité limitée (SARL) : comme pour les associés de la société anonyme, les associés d'une SARL sont responsables à concurrence de leurs apports. L'incapacité, la faillite d'un associé n'entraîne pas la disparition de ce type d'entreprise. Les parts sociales ne sont pas négociables et ne sont cessibles que sous certaines conditions très strictes. La société à responsabilité limitée comporte au minimum deux associés et au maximum vingt ;
- L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) : une variante particulière de la société à responsabilité limitée. Elle est constituée d'une seule personne (physique ou morale), et permet à l'entrepreneur individuel de ne pas engager la totalité de son patrimoine personnel ;
- La société par action (SPA) : c'est une société dont le capital est reparti entre les actionnaires ainsi leurs responsabilité est limitée aux apports, et leurs titres sont librement négociables.

En égard aux avantages que présentent les SARL et les EURL en termes de souplesse de fonctionnement et de simplicité dans la constitution et le transfert des parts sociales, elles semblent être le choix de prédilection pour la création des PME/PMI¹⁰.

B- Les entreprises publiques

Les entreprises publiques sont celles où tout ou une partie du capital et du pouvoir de décision appartient à une collectivité publique (Etat, collectivité locale)¹¹.

- Les régies : n'ayant pas de personnalité morale, elles sont gérées par des fonctionnaires ;
- Les établissements publics : ont une personnalité morale et un budget autonome. Dirigés par un conseil d'administration et un directeur général, ces dits établissements publics peuvent être des hôpitaux, universités, écoles et peuvent avoir un caractère d'établissement public industriel ou commercial.
- Les sociétés nationales : apparues suite à la nationalisation des entreprises privées, s'apparentent à des sociétés anonymes avec un seul actionnaire, l'Etat, dirigées par un conseil d'administration regroupant les représentants de l'Etat, des usagers et des consommateurs et un PDG nommé par l'Etat parmi les membres du conseil d'administration.
- Les sociétés d'économie mixte : sont des sociétés anonymes regroupant des capitaux publics et privés.

C- Les entreprises coopératives

Les entreprises coopératives peuvent être définies comme étant des entreprises collectives dont les membres associés à égalité de droits et d'obligations mettent en commun travail et capital pour satisfaire leurs besoins sans dépendre du marché. Leur premier objectif n'est pas la maximisation du profit et leurs activités se déploient dans de nombreux secteurs tels que la production, l'artisanat, le commerce de détail, les assurances et les bâtiments travaux publics.

Etant donné les avantages offerts, à savoir la simplicité de distinction par les conditions de constitution et d'objectifs stratégiques particuliers, la classification des PME à base du critère juridique semble être utile. Néanmoins, se limiter au seul critère juridique rend délicate

¹⁰Berchiche .A. «Typologie des sociétés commerciales avantages et inconvénients». In mutation revue trimestrielle. Ed. CNCA. France, 1999.P.39-44.

¹¹Loiriaux. J. P. : « Economie d'entreprise », Ed Dunod. Paris, 1991. p.33.

cette distinction et ce, à cause de l'abstraction faite des spécificités de chaque unité productive.

1.5- La définition de la PME en Algérie

A l'indépendance, l'Algérie a hérité une économie fragile, liée à l'étranger et structurée essentiellement autour de l'industrie extractive et quelque filiales de l'industrie de consommation et industrie intermédiaires situées autour des grandes villes et appartiennent pour la majorité aux colons privés. Les PME existent en Algérie depuis la période coloniale, ou ces entreprises avaient un rôle secondaire comme annexe aux grandes sociétés coloniales. Les propriétaires de ces unités ont quitté le pays, ils ont laissé un grand vide et un désordre total. A cet effet, l'Algérie a donné une grande importance à ce secteur pour le développement de son économie¹².

La PME est l'un des acteurs du monde économique cité le plus souvent par les décideurs et responsables de la politique économique. Quel que soit le régime politique ou le niveau du développement d'un pays, elle est considérée comme une entreprise à multiples avantages.

« La définition de la PME retenue dans la loi s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne en 1996 et qui a fait l'objet d'une recommandation à l'ensemble de pays membres. En effet l'Algérie a adopté la charte de Bologne sur les PME en juin 2000 sur la définition européenne des PME. La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur les trois critères suivants : les effectifs, le chiffre d'affaires /bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise »¹³.

Loi n°01-18 du 12 décembre 2001¹⁴ portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME), dans son article 4, définit la PME, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services : Employant une (1) à (250) personnes ; Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars (DA), ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars, et qui respecte les critères d'indépendance .

Au titre de la présente définition, il est entendu par :

¹² Revue Gestion et entreprise, n°24-25, France, 2004, P30.

¹³ BOUYCOUB Ahmed, « Les PME en Algérie : Dynamisme et limites institutionnelles », «De la gouvernance PME/PMI » regard croisés France Algérie. Le Harmattan, 2006, p115.

¹⁴ La loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise n° 01-18 de 12/12/2001, Ministère de PME et de L'artisanat.

- Personnes employées : le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail par année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de travail-année. L'année à prendre en considération est celle du dernier exercice comptable clôturé.
- Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan sont ceux afférents au dernier exercice clôturés de douze mois.
- Entreprise indépendante : l'entreprise dont le capital n'est pas détenue à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de PME. Les articles (5,6 et7) de cette loi sur les PME ont distingué trois types d'entreprises synthétisées dans le tableau suivant :

Tableau N° 2.3 : Les Critères de la PME en Algérie.

Entreprises	Effectif	Chiffre d'affaires	Bilan annuel
Très petite entreprise	De 01 à 09 employés	inférieur 20 millions DA	Inférieur 10 millions DA
Petite entreprise	De 10 à 49 Employés	Inférieur 200 millions DA	Inférieur 100 millions DA
Moyenne entreprise	De 50 à 250 Employés	200 millions à 2 milliard DA	100 à 500 millions DA

Source : Loi d'orientation sur la promotion de la PME/PMI, décembre 2001.

Les données de ce tableau présentent une typologie des PME qui se définit selon le nombre d'employés, le chiffre d'affaires et le total du bilan annuel.

1.5.1- Les caractéristiques de la petite et moyenne entreprise algérienne

A la lumière de quelques recherches (Hamed 2003, Melbouci 2004)¹⁵, nous pouvons mettre en évidence quelques caractéristiques et singularités des PME algériennes, on peut résumer dans les points suivants :

- Les PME sont plus tôt concentrées dans des niches ou des créneaux que le secteur public a délaissés, ce qui leur a donné des positions confortables de monopole, elles sont de ce fait rentières et peu génératrices d'innovation jusque-là ;

¹⁵ Hamed, Y, « le financement de la micro-entreprise au Maghreb : cas de 429 entrepreneurs algériens », université de Paris XII, 2003.

Melbouci, L, « l'essor des PME algériennes par la théorie des ressources », 7ème congrès international francophone en entrepreneuriat et PME-CIFEPME, 2004.

- Une partie des activités de l'entreprise se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation, approvisionnement) ;
- Le marché des entreprises est principalement local et national, très rarement international ;
- La collaboration entre entrepreneurs et avec les autorités publiques n'est pas assez délimitée ;
- Les techniques de croissance (cession, fusion, regroupement,...) ;
- Les PME algériennes possèdent des ressources sous-utilisées faute d'un environnement propice aux affaires.

De plus, nous pouvons inclure les caractéristiques suivantes :

- La PME est spécifique, la petite entreprise n'est plus considérée comme un modèle réduit de la grande entreprise, mais comme une entreprise à laquelle on peut associer des particularités.
- Le mode des PME est hétérogène, les PME sont considérées comme un ensemble trop hétérogène, mais une appellation commode qui désigne une réalité multiple susceptible de se différencier par activité, par les modes de gestion.¹⁶

Section II : Le tissu des PME à Bejaïa.

Les petites et moyennes entreprises (PME) à travers la wilaya de Bejaïa occupent une place importante par le nombre d'unités existantes. Le traitement du fichier de la C.N.A.S relatif aux déclarations des salaires des entreprises, arrêté au 31 décembre 2016, a permis l'estimation du potentiel d'entreprises à 23 513 entités au total pour un nombre d'emplois de 87 649, soit 28 % de la population occupée de la wilaya.

2.1- La population des PME de la wilaya de Bejaïa

Le nombre total des PME de la wilaya de Bejaïa arrêté jusqu'à 31/10/2016, s'élève à 23 513 PME, contre 21 067 enregistré à la fin de l'année 2015, soit une augmentation de 11,61%.

¹⁶Torres Olivier, « PME de nouvelles approches », Ed, Economica, Paris, 1996, p27-37

Chapitre 02 : Les PME à la wilaya Bejaïa

Durant les six dernières années, le nombre de PME a connu un accroissement très significatif, Ce nombre est passé de 13 474 PME en 2011 à 23 513 entreprises soit un accroissement de 74,51% et une progression moyenne annuelle de 1 673 entreprises par an.

Ceci, permet à Bejaïa d'occuper la quatrième place à l'échelle nationale, après Alger, Oran et Tizi ousou. Au sein de la région nord centre, elle se positionne à la troisième place après Alger et Tizi ousou.

2.1.1-Evolution du nombre des PME de la wilaya de Bejaïa

Le nombre de PME s'élève à 23 513 PME à la fin de 2016, contre 21 067 enregistrées à la fin de l'année 2015. Ces entreprises constituent la composante majeure de la population des PME de la wilaya de Bejaïa. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des PME privées pendant les six dernières années.

Tableau N° 2.4 : Evolution du nombre des PME de la wilaya de Bejaïa (2011-2016).

Nature PME	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
PME Privées	13 433	15 000	17 166	18 931	21 026	23 472
PME Publiques	41	41	41	41	41	41
Total	13 474	15 041	17 207	18 972	21 067	23 513

Source : Direction de l'industrie et des mines, Bejaïa, 31/12/2016.

D'après le tableau ci-dessus, la répartition des PME par nature est marquée par la prédominance du secteur privé : 23 472 PME privées, soit un taux de 99,83% du nombre total des PME existantes, contre seulement 41 PME publiques, soit 0,16% du total. Les PME opérationnelles sur le territoire de la wilaya emploient un effectif total de 63 735 emplois déclarés, dont 61 129, déclaré par le secteur privé, alors que les PME publiques n'emploient que 2 606 du total d'emplois déclarés.

En termes de nombre de PME privées, recensées dans la wilaya de Bejaïa, nous remarquons qu'il est en croissance nette, passant d'un total de 13 433 à la fin de 2011, à 17 166 à la fin de l'année 2013, soit une évolution de 27,8%, pour arriver à un total de 23 472 à la fin de l'année 2016, soit une évolution de 36,73%. Ces PME représentent plus de 99% du total des PME. Nous remarquons également que durant cette période, le nombre des PME publiques est le même (41), comme le montre le tableau ci-dessus.

2.1.2- Mouvements des PME privées par tranches d'effectifs

Le tableau suivant représente la répartition des PME privées dans la wilaya de Bejaïa pendant l'année 2016 selon la taille, en distinguant la petite, la moyenne et la très petite entreprise.

Tableau N°2.5 : Mouvements des PME privées par tranches d'effectifs (2016).

Entreprise	Nombre total	Part en %
TPE (1 à 9 salariés)	22 451	95,65 %
PE (10 à 49 salariés)	880	3,75 %
ME (50 à 250 salariés)	141	0,60 %
Nombre total de PME	23 472	100 %

Source : Direction de l'industrie et des mines, Bejaïa, 31/12/2016.

La PME privée est constituée à 95,65% de très petites entreprises (TPE) qui ne dépassant pas 9 salariés, et les PE qui ne dépassant pas 49 salariés est de 3,75 %, les ME qui ne dépassant pas 250 salariés est de 0,60%, comme le montre le tableau ci-dessus.

2.1.3- La répartition des PME privées par secteur d'activité

Les données du tableau suivant nous montrent la répartition des PME privées de la wilaya par secteur d'activité, durant l'année 2016.

Tableau N° 2.6 : Répartition des PME privées par secteur d'activité (2016).

Secteur d'activité	2016	Part (%)
Services	14 076	59,97 %
BTPH	5 641	24,03 %
Industrie	3 258	13,88 %
Services liés aux industries	4	0,017 %
Agriculture et pêche	493	2,10 %
Total	23 472	100%

Source : Direction de l'industrie et des mines, Bejaïa, 31/12/2016.

D'après les données du tableau ci-dessus, il y a une forte concentration des PME dans le secteur des services, soit un taux de 59,97 % du total, puis dans le BTPH, avec 24,03 %, et celui de l'industrie avec 13,88 %, La part de secteurs de l'agriculture et de pêche reste faible, dont le nombre de PME ne représente que 2,10% du total, suivi par le secteur des services liés aux industries avec un taux de 0,017 %.

2.1.4-Evolution des PME privées par secteur d'activité

Les données du tableau suivant nous montrent l'évolution des PME privées de la wilaya par secteur d'activité, durant l'année 2015 et 2016.

Tableau N° 2.7 : Evolution des PME privées par secteur d'activité (2015-2016).

Secteurs d'activités	2015		2016		Taux d'évolution
	PME	%	PME	%	
Services	12 618	60,01	14 076	59,97	11,48
BTPH	5 020	23,87	5 641	24,03	12,37
Industries	2 938	13,97	3 258	13,88	10,89
Agriculture et pêche	446	2,12	493	2,10	10,54
Total	21 026	100	23 472	100	11,63

Source : Direction de l'industrie et des mines, Bejaïa, 31/12/2016.

D'après les données du tableau ci-dessus, les secteurs ou la création d'entreprise a été la plus forte est les BTPH (12,37% en un an), en suite les services (11,48%). Suivi par le secteur d'industrie (10,89 %), et enfin l'agriculture et pêche (10,54 %) ou la création d'entreprise est faible par rapport aux autres secteurs. Le taux d'évolution des PME privées entre les années 2015 et 2016 est de 11,63 %.

2.1.5-La PME relevant du secteur public

La PME du secteur public est peu nombreuse, elle comprend 41 unités soit une proportion de 0,17 % de la population totale des entreprises.

Elle emploie un effectif de 2 606 salariés d'où une moyenne de 63,56 emplois par PME. Contrairement à la PME du secteur privé, la PME publique se déploie sur les activités industrielles qui détiennent une proportion de plus de 48% du total des entreprises et 60% des emplois générés.

Tableau N° 2.8 : Répartition des PME publiques par secteur d'activité et nombre d'emplois (2016).

Secteurs d'activités	Nombre de PME	%	Nombre d'emplois	%
Industrie	20	48,8	1565	60
Services	12	29,2	526	20,2
BTPH	08	19,5	506	19,4
Agriculture et pêche	01	2,5	09	0,4
Total	41	100	2606	100

Source : Direction de l'industrie et des mines, Bejaïa, 31/12/2016.

2.1.6-Implantation territoriale de la PME privée¹⁷

Compte tenu de l'aspect géographique de la région, presque la moitié de la population de la PME privée se concentre le long du couloir de développement de la vallée de la Soummam, structuré par la Route Nationale N° 26, la Route Nationale N° 12 et la Route Nationale N° 9.

A ce niveau, la Daïra de Bejaïa arrive en pole position avec un taux de 31,29%, suivi de loin par la daïra d'Akbou avec un taux de 9,50 % puis de la daïra de Tazmalt et d'El Kseur, respectivement avec un taux de 4,57 % et 4,50 %.

2.2- Les PME agricoles à Bejaïa

Les PME agricoles à la wilaya de Bejaïa représente que 2,10% de la composante des PME privées, avec un nombre de 493 PME privées à la fin de l'année 2016, la part de ce secteur reste faible par rapport à la totalité des PME.

Dans la wilaya de Bejaïa, il y a 11 coopératives agricoles qui sont aussi des PME agricoles, des coopératives agricoles polyvalentes, coopératives agricoles de service, et coopératives agricoles de filière.

Tableau N° 2.9 : Nombre des PME privées de secteur d'agriculture de pêche (2016).

Secteur d'activité	2016	Part %
Agriculture et pêche	493	2,10

Source : Direction de l'industrie et des mines, Bejaïa, 31/12/2016.

2.2.1- Evolution des PME agricoles

Les données du tableau suivant, nous montrent l'évolution des PME agricoles de la wilaya, durant les années 2015 et 2016.

Tableau N° 2.10 : Evolution des PME agricoles (2015-2016).

Secteur d'activité	2015	2016	Taux d'évolution
	Nombre PME	Nombre PME	
Agriculture et pêche	446	493	10,54

Source : Direction de l'industrie et des mines, Bejaïa, 31/12/2016.

On remarque qu'il y a une création des PME dans le secteur de l'agriculture et pêche de 10,54 % entre 2015 et 2016, une différence de 47 PME entre les deux années.

¹⁷ Statistiques de la direction d'industrie et des mines de Bejaïa, 2016.

2.2.2- Les coopératives agricoles de la wilaya de Bejaïa

A- La définition de la coopérative agricole

Est une entreprise qui obéit à des finalités qui lui sont propres : propriété des agriculteurs qui détiennent son capital et lui apportent leur production, elle a reçu pour mission de valoriser et de commercialiser la production de ses adhérents.

Les données du tableau suivant nous montrent les 11 coopératives agricoles de la wilaya de Bejaïa, avec leurs types, siège et domaine d'activité.

Tableau N° 2.11 : Les coopératives agricoles (2016).

Dénomination	Siège	Type	Domaine d'activité
CA polyvalente(sommam)	Oued ghir	CAP	Aviculture
CA de service et approvisionnements (casap)	Béjaia	CAS	Multiservice
Union des CA polyvalante d'activité (Enadjah)	Ain skhounbéjaia	CAP	Activité polyvalente
CA Apicole (RUSTICA)	Tala hamza béjaia	CAF	Apicole
Coopérative des producteurs des figues (coop-figues)	Beni maouche	CAF	Figuecole
CA de service (Amassine)	Amizour	CAS	C, A, P, S
CA Maraichère (CAM)	Tichy	CAF	Pépinière arboricole
(COOPSEL)amizour	Amizour	CAF	Elevage Bovin
(COMAPIL) el kseur	El kseur	CAS	Matériel agricole
CA spécialisée (Laitrie el-kseur)	El kseur	CAS	Lait
CA Apicole (Thaghrasth'sommam)	Béjaia	CAF	Apiculture

Source : Chambre d'agriculture de Bejaïa, 31/12/2016.

CAP : Coopérative agricole polyvalente.

CAS : Coopérative agricole de service.

CAF : Coopérative agricole de filière.

CAPS : Coopérative agricole de présentations de services.

2.2.3- Les PME agricoles publiques

Le tableau suivant montre l'effectif des PME publiques de secteur de l'agriculture et pêche.

Tableau N° 2.12 : Les PME publiques de secteur agriculture et pêche (2016).

Secteur d'activité	Nombre PME	%	Nombre d'emplois	%
Agriculture et pêche	01	2,5	09	0,4

Source : Direction de l'industrie et des mines, Bejaïa, 31/12/2016.

Le tableau N° 2.12, nous montre qu'à la wilaya de Bejaïa, ne se trouve qu'une seule PME agricole publique qui représente 2,5 % de tous les PME publiques à Bejaïa, son nombre d'emplois est de 9 emplois, soit 0,4 %

Conclusion

Les PME constituent des entités hétérogènes et diversifiées, ce qui explique les multiplicités des définitions, et l'inexistence d'une méthode unique et exacte pour appréhender ce phénomène, par conséquent les PME sont définies selon les périodes et les pays. Les PME sont les entités économiques les plus faciles à créer, les plus dynamiques et potentiellement les unités qui réussissent le mieux à promouvoir le tissu économique. De leur petite taille, les emplois que seront capables de créer et les faibles moyens que demande leur création, elles resteront, en effet, un parmi les moyens efficaces de développement économique. La création d'entreprises constitue le moteur du renouvellement du tissu économique, de la création d'emplois, de la stimulation de l'esprit d'entreprise, de la créativité et de l'innovation locale.

La PME agricole est une source de richesse et de création d'emplois, pour l'Algérie c'est un moyen important pour ça stabilité économique. Cependant, ces dernières souffrent de plusieurs contraintes telles que le manque d'information, l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée, la cherté et le manque de foncier, les obstacles administratifs et financiers. Cet ensemble handicape la capacité de croissance, ainsi que la faiblesse de commercialisation. Donc, les PME sont particulières, avec leur contribution à la création d'emploi et à l'innovation tout étant vulnérables, vu les différentes contraintes entravant leurs développement.

Chapitre 03 :

L'agriculture dans la daïra de Tazmalt

Introduction

Avant d'entamer ce troisième chapitre, nous rappellerons que notre problématique de recherche est l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles de la région de Tazmalt.

Pour cela, la réponse à cette question passé par l'étude de la situation de l'agriculture dans la daïra de Tazmalt. Le but de ce chapitre est de voir le potentiel agricole dont dispose cette région. A cet effet, ce chapitre est subdivisé en deux sections. La première sera consacrée à la présentation de la zone d'investigation, et la deuxième section sera consacrée à la présentation de la méthodologie de notre recherche, l'agence « 363 » de la BADR à Tazmalt et d'exposes les objectifs, les contraintes rencontrés et le déroulement de notre stage.

Section I : La présentation du milieu d'étude

Notre zone d'étude (daïra de Tazmalt) recouvre au plan administratif (03) communes : Tazmalt, Beni mellikeche et Boudjellil. En termes de superficie, la zone totalise 176,65 ha, correspondant à une fraction de 5,48% du territoire de la wilaya.

Géographiquement, elle est située dans l'extrême sud-ouest de la wilaya de Bejaïa à 90 km, dans une vallée appelée « sahel », comprenant exclusivement les plaines du Djurdjura, dont elle dépend historiquement et géographiquement, son chef-lieu est situé sur la commune éponyme de Tazmalt, elle est limitée selon les indicateurs suivants :

- Au Nord par la wilaya de Tizi ousou ;
- Au Sud par la daïra d'Ighil ali ;
- La Wilaya de Bouira à l'Ouest ;
- A l'Est la daïra d'Akbou.

Sur ce territoire, vit une population estimée en 2016 à 51 700 personnes, soit une densité de 292,7 habitants/Km²¹.

¹La Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire, Bejaïa, 2016

1.1- Le relief

On appelle "Sahel- Djurdjura", toute la région qui englobe les plaines du massif du Djurdjura s'étendant de la commune de Tazmalt jusqu'aux limites sud, est et ouest de la wilaya de Bouira ; Une vallée arrosée principalement par la rivière Sahel et ses affluents se situant en amont. On distingue le versant nord du Djurdjura, formant un massif montagneux, dépendant exclusivement de la wilaya de Tizi Ouzou, et le versant sud, comme un plateau où l'on découvre les plaines du Djurdjura, réparties entre la Daïra de Tazmalt (wilaya de Bejaïa) et une importante portion de la wilaya de Bouira, de Chorfa jusqu'à Lakhdaria (ex. Palestro).

1.2- Les ressources en sol

Avec une superficie agricole utile de 9972 ha, soit 56,45% sur une superficie totale de 17 665 ha, la zone de notre étude est à vocation agricole avérée.

Tableau N° 3.1 : Superficies comparées des trois espaces caractéristiques (2016)

Zones	Superficie total (HA)	SAU (HA)	%
Algérie	238 174 100	8 458 680	3,5
Bejaïa	322 348	130 917	40,61
Zone d'étude	17 665	9972	56,45

Source : Réalisé par nous-même à partir des données de la DSA, 31/12/2016

A- La répartition générale des terres par commune

La superficie total de la zone d'étude est de 17 665 ha dont :

- 11 220 HA, soit 63,51 % sont des terres utilisées par l'agriculture (SAT)
- 4783 HA, soit 27,08% sont des terres forestières, et 1 662 HA, soit 9,41% sont des terres improductives non affectées à l'agriculture.

La superficie agricole totale (SAT) est de 11 220 HA, à son tour subdivisée en 03 sous ensemble suivants :

- **Superficie agricole utile (SAU) :** elle est estimée à 9972 HA, soit 56,45% de la superficie totale
- **Pacages et parcours :** elles occupent 1 218 HA, soit 6,89%.
- **Terres improductives des exploitations :** elles sont d'une superficie de 30 HA, soit 0,17%.

Le tableau suivant nous montre la répartition générale des terres par commune à la daïra de Tazmalt.

Tableau N° 3.2: Répartition générale des terres par commune (2016).

Communes	Tazmalt	Beni Mellikeche	Boudjellil	Total	%
1. Superficie agricole totale	3 014	2 775	5 431	11 220	-
-SAU	2 736	2 025	5 211	9 972	56,45
-Pacage et parcours	268	740	210	1 218	6,89
-Terres improductives des exploitations	10	10	10	30	0,17
2. Terres forestières	0	629	4 154	4 783	27,08
3. Terres improductives non affectées à l'agriculture	386	876	400	1 662	9,41
Total source :	3400	4280	9985	17 665	100
%	19,25	24,23	56,52	100	-

Source : Direction des Services Agricoles, Bejaïa, 31/12/2016.

Par commune, la superficie agricole utile (SAU) de la daïra se répartie comme suit :

- Tazmalt : 2 736 HA, soit 27,44%
- Beni Mellikeche : 2 025 HA, soit 20,31%
- Boudjellil : 5 211 HA, soit 52,26%

B- La répartition des terres de la SAU

Le tableau suivant nous montre la répartition de la superficie agricole utile par commune.

Tableau N°3.3 : Répartition des terres de la SAU de la zone d'étude (2016).

Communes	Tazmalt	Beni Mellikeche	Boudjellil	Total	%
Terres labourables	1 015	536	1 224	2775	28%
-Culture herbacée	301	80	163	544	5,49%
-Terres au repos	714	456	1 061	2231	22,51%
Terres des cultures permanentes	1 721	1 489	3987	7197	72%
-Vignoble	1	1	0	2	0,02%
-Arboriculture fruitière	1 720	1 488	3 987	7 195	71,98%
Totale	2736	2025	5211	9972	100

Source : Direction des Services Agricoles, Bejaïa, 31/12/2016.

La structure de la superficie agricole utile est dominée par l'arboriculture fruitière qui occupe 7 195 HA, soit 72,15%, et on remarque que les terres au repos occupent 2 231 ha, soit 22,31%. Les cultures herbacées viennent en troisième position avec 544 HA, soit 5,45%, et enfin le vignoble avec 2 ha, soit 0,02%.

1.3- Le matériel agricole

Le tableau suivant nous montre la répartition de l'utilisation du matériel agricole par daïra.

Tableau N° 3.4 : La répartition de l'utilisation du matériel agricole par daïra dans la wilaya de Bejaïa.

Daïra	Nombre Tracteurs	Nombre Moissonneuses batteuses	Nombre Pompes et Moto pompes	Nombre Matériels Aratoires
Bejaïa	108	4	170	199
Tichy	80	0	150	181
Akbou	180	2	309	587
Amizour	238	4	51	611
Adekar	62	0	56	154
Seddouk	93	3	386	191
Kherrata	188	5	107	181
Timezrit	44	3	58	134
Sidi aïch	55	0	64	51
Chemini	71	0	25	102
S.El-tenine	52	1	88	59
El-kseur	206	2	123	314
Barbacha	27	0	45	30
Darguina	46	0	26	51
B-maouche	59	1	80	84
Aokas	25	0	38	32
Ouzellaguen	82	1	88	220
Tazmalt	151	1	349	200
Ighil ali	133	2	112	144
Total wilaya	1900	29	2325	3525

Source : Direction des Services Agricoles, Bejaïa, 31/12/2016.

En combinant la lecture du tableau N° 3.3 avec celle du tableau N° 3.4, on peut remarquer que la daïra de Tazmalt dispose de 151 tracteurs pour une surface agricole utile de 9972 HA, soit 7,95% du total de la wilaya, une moissonneuses batteuses, soit 3,45%, aussi la daïra dispose de 349 pompes et moto pompes, soit 15,01% , et enfin de 200d'unités de matériels aratoires, soit 5,67%.

1.4- Les systèmes de production

Selon Tournier : « *Le système de production est la façon dont l'agriculture combine les productions de son exploitation et les moyens dont il dispose pour les obtenir* »².

Il est fonction de plusieurs facteurs d'ordre économique (demande du marché, industriel et agroalimentaire, disponibilité de capitaux, etc...) et technique (vulgarisation et recherche agronomique, machinisme, savoir-faire...).

Dans notre aire d'étude, le système de production combine la production végétale et animale

1.4.1- La production végétale par commune

Le tableau suivant nous montre les principales productions végétales à la daïra de Tazmalt.

Tableau N°3.5 : Principales productions à la daïra de Tazmalt (2016).

Unité : QX

COMMUNES	Céréales	Légumes Secs	Fourrages	Culture maraichère	Olivier	Agrumes	Figurier	Vigne de table
Tazmalt	1 735	0	3 735	12 455	40 531	1 602	100	15
Beni mellièche	14	0	3 360	1 790	15 396	0	560	30
Boudjellil	360	0	5 900	5 365	57 353	1 753	300	0
Total	2 109	0	12995	19910	113 280	3 355	960	45
% de total de la wilaya	2,28	0	3,47	4,45	18,86	1,20	0,58	0,17
Total wilaya	92 268	6 017	373 910	447 115	600 551	278 562	165 100	26 120

Source : Direction des Services Agricoles, Bejaïa, 31/12/2016.

D'après le tableau N° 3.5, on remarque que la production végétale est dominée par la production d'oliviers avec 113 280 Qx, soit 18,86 % du total de la production d'oliviers à la wilaya, ensuite, les cultures maraichères avec une quantité de 19 910 Qx, soit 4,45 %,

² J.TOURNIER, les bases économiques et humaines de l'activité agricole, LAVOISIER 1989

Le tableau suivant nous montre l'occupation des sols par commune à la daïra de Tazmalt.

Tableaux N°3.6 : Occupation des sols à la daïra de Tazmalt (2016).

Unité : HA

COMMUNES	Céréales	Légumes Secs	Fourrages	Culture maraichère	Olivier	Agrumes	Figuier	Vigne de table
Tazmalt	68	0	106	76	1 707	8	5	1
Beni mellikeche	1	0	118	20	1 440	0	70	1
Boudjellil	45	0	225	60	4 062	11	6	0
Total	114	0	449	156	7 209	18	81	2
% de total de la wilaya	1,77	0	2,80	4,59	12,79	0,90	0,80	0,43
Total wilaya	6455	516	16058	3399	56369	2005	10143	461

Source : Direction des Services Agricoles, Bejaïa, 31/12/2016.

Le tableau N° 3.6 nous renseigne que, les oliviers viennent en tête avec une superficie 7 209 ha, soit 12,79 % de la superficie totale des oliviers à la wilaya. En deuxième position viennent les fourrages qui occupent une superficie de 449 HA, soit 2,80 %, suivi par les cultures maraichères qui occupent 156 HA, soit 4,59. La superficie occupée par les céréales estimée à 114 HA, soit 1,77 %. Les figuiers avec une surface de 81 HA, soit 0,80 %, les agrumes avec 18 ha, soit 0,90 %, et enfin, les vignes de table avec une superficie de 2 HA, soit 0,43 %.

1.4.2- La production animale par Commune

L'analyse des résultats du tableau suivant nous montre les effectifs de la production animale à la daïra de Tazmalt.

L'aviculture ponte vient en tête dans cette région avec 298 149 têtes, et avec un pourcentage de 15,23 % de la production totale de la wilaya dans l'aviculture ponte. En deuxième position vient l'aviculture chaire avec un effectif de 209 000 têtes, soit 5,17 % de la production totale de la wilaya dans l'aviculture chaire, suivi par l'effectif des ovins avec un total de 6 135 têtes, et un pourcentage de 6,29 % par rapport à l'effectif total des ovins.

Tableau N°3.7 :La production animale par commune (2016).

Unité : tête

Communes	Effectifs Bovins	Effectifs Ovins	Effectifs Caprins	Aviculture Chair	Aviculture Ponte	Ruches Pleines
Tazmalt	1 210	3 325	360	80 750	180 605	402
B.Mellikeche	788	1 165	200	48 450	4800	551
Boudjellil	436	1 645	230	79 800	103 744	691
Total	2 434	6 135	790	209 000	298 149	1 644
% de total de la wilaya	5,49	6,29	1,95	5,17	15,23	3,69
Total wilaya	44 353	97 538	40 535	4 043 749	1 958 056	44 548

Source : Direction des Services Agricoles, Bejaïa, 31/12/2016.

1.4.3- La production d'origine animale par commune

La production d'origine animale dans cette région est composée de la production de la viande et autres productions animales comme le miel, les œufs, laines et les peaux et le cuir.

A- La production de la viande

Le tableau suivant nous montre la production de la viande par commune à la daïra de Tazmalt

Tableau N° 3.8 :La production de la viande à la daïra de Tazmalt (2016).

Unité : tonnes

Communes	VIANDES ROUGES				VIANDES BLANCHES			
	BOVINES (Qx)	OVINES (Qx)	CAPRINES (Qx)	TOTAL (Qx)	POULETS (Qx)	DINDES (Qx)	AUTRES (Qx)	TOTAL (Qx)
Tazmalt	539,25	199,28	12,36	750,89	1387	0	254	1641
B.mellikeche	425,89	74,78	6,06	506,73	969	0	85	1054
Boudjellil	218,99	133,38	6,84	359,21	1995	0	645	2640
Total	1184,13	407,44	25,26	1616,47	4351	0	984	5335
% par rapport à la wilaya	6,44	7,54	1,65	6,38	4,44	0	24,14	5,18
Total wilaya	18393,07	5401,61	1532,58	25327,26	98044,17	832,25	4076,79	102953,21

Source : Direction des Services Agricoles, Bejaïa, 31/12/2016.

D'après le tableau N° 3.8, la production de la viande rouge est évaluée en 2016, dans la daïra de Tazmalt à 1 616,47 tonnes, soit 6,38 % de total de la wilaya. 73,25 % de cette production est constituée de la viande bovines, 25,20 % sont d'origine ovines, et 1,56 % est pour la viande des caprines. La production de la viande bovine dans cette région est de 6,44 % par rapport à la totalité de cette production à la wilaya, et la viande ovines est de 7,54 %. Enfin la viande caprines qui représente 1,65 %, de la production de cette viande dans toute wilaya. Les viandes ovines et bovines constituent l'essentiel de la production de la viande rouge dans cette région puisqu'elles représentent plus de 98 % de cette dernière.

La production de la viande blanche dans la daïra de Tazmalt en 2016, est estimée à 5 335 tonnes, la viande de poulet constitue l'essentiel de cette production puisqu'elle représente plus de 81 % de la viande blanche, avec 4 351 tonnes, et les autres viandes blanches représentent 18,44 % de cette production. La viande de poulet de cette région représente 4,44 % de la production totale en viande de poulet de cette wilaya, et les autres viandes blanches représentent 24,14 % des autres viandes blanches de la wilaya.

B- Les autres productions d'origines animales

Le tableau suivant nous montre les autres productions d'origines animales par commune à la daïra de Tazmalt.

Tableau N°3.9 : Les autres productions d'origines animales à la daïra de Tazmalt (2016).

Communes	ŒUFS (en milliers d'unités : 10 ³)	MIEL (Kg)	LAINE (Kg)	PEAUX ET CUIRS (Qx)
Tazmalt	39 010,89	2 004	3 335	37,54
B. Mellikeche	936	2 506	1 182	25,34
Boudjellil	22 408,83	3 368	20,45	17,96
Total	62 355,72	7 878	4 537,45	80,84
%	15,65	4,04	6,68	6,38
Total wilaya	398 383,17	194 870	67 941,95	1 266,36

Source : Direction des Services Agricoles, Bejaïa, 31/12/2016.

Le tableau N° 3.9 nous permet de dresser l'observation suivante :

La production d'œufs qui est en tête dans les autres productions d'origines animales à la daïra de Tazmalt est estimée à 62 355,72 milliers unités, qui représentent 15,65 % de la production d'œufs à la wilaya. En deuxième position vient la production de miel qui est évaluée à 7 878 Kg, elle représente cette région avec un pourcentage de 4,04 %, suivi par la

production de laine qui est de 4 537,45 Kg, soit 6,68 %, et enfin la production de peux et cuir qui représente cette région avec un taux de 6,38 %, qui est d'une quantité de 80,84 Qx.

Section II : Méthodologie de la recherche

Dans la présente section, nous aurons à présenter le stage que nous avons mené auprès de l'agence BADR «363».

En premier lieu, nous présenterons tout d'abord l'agence d'accueil de notre stage et le champ de recherche couvert par le stage. Ensuite, les objectifs de ce stage. Et enfin, nous exposerons en détail la démarche méthodologique adoptée pour atteindre les objectifs tracés, ainsi que les contraintes que nous avons rencontrées et les conditions de déroulement de ce travail.

2.1- La présentation de l'agence d'accueil de notre stage

Ce premier point sera consacré à la présentation de l'agence de la BADR à Tazmalt, de parler des objectifs et des contraintes rencontrés et le déroulement de notre stage durant cette période.

L'objectif de ce stage est de déterminer l'impact et le rôle de cette agence bancaire dans le développement des PME agricoles dans cette région.

2.1.1- Historique de l'agence BADR de Tazmalt

L'agence n° «363» est une entité du réseau d'exploitation de la BDAR, elle est située à la cite des 60 logements de Tazmalt .Cette dernière a été créée le 19 février 1989.

A présent elle comprend dans son entourée, un chargé d'étude principal, un chargé de service portefeuille, un charge de service devise, un chef du service caisse ainsi qu'un guichetier, un caissier et une secrétaire. Chacun est responsable des différents tâches qui lui sont confiées.

2.1.2- Missions de l'agence

L'agence BADR N° «363» a pour mission de :

- Gérer et rentabiliser ce qui constitue son fonds de commerce ;
- Prospecter et démarcher la clientèle potentielle tout en veillant à la fidélisation de la clientèle domiciliée ;
- Contrôler, étudier et notifier les crédits dans la limite de ses prérogatives ;

- Etablir le rapport d'activité ;
- Prendre en charge l'ensemble des opérations de la clientèle ;
- Veiller à une gestion rationnelle des espèces en limitant l'immobilisation des fonds et en assurant une disponibilité suffisante pour faire face aux retraits de fonds de clientèle.

2.1.3- Les objectifs de la BADR

- L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités la concernant.
- L'extension et le redéploiement de son réseau. La satisfaction de ses clients leur en offrant des produits et services susceptibles de répondre à leur besoins.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.
- Le développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles le marketing ; et l'insertion d'une nouvelle gamme de produit.

2.2- Les objectifs du stage

Ce travail se base essentiellement sur la collecte et l'analyse des informations collectées au niveau de cette agence sur le financement bancaire des PME agricoles dans cette région.

Le stage de recherche vise à :

- Evaluer le poids socio-économique de l'agence de la BADR de Tazmalt et évaluer son rôle dans le développement des PME agricoles dans cette région ;
- Les effets du financement bancaire sur le développement des PME agricoles dans cette daïra ;
- Est-ce que le financement bancaire aide vraiment le développement des PME agricoles.

Ce stage est considéré comme le moyen le plus fiable pour voir de plus près la situation et le fonctionnement de financement bancaire des PME agricoles, ainsi de prendre la mesure du poids de ce secteur dans l'économie locale et d'en percevoir les grandes caractéristiques, tant au niveau de la part qu'il représente dans la production de la richesse ou la création d'emplois. Les résultats de cette recherche permettent également de voir l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles dans cette région.

2.2- Les contraintes

A partir de ce volet, la PME agricole a la possibilité de s'exprimer sur les différentes contraintes qui constituent à ses yeux des obstacles importants au développement et au fonctionnement de son activité agricole. Il lui est même demandé, dans ce même volet, de donner des suggestions aux pouvoirs publics afin de permettre au secteur de l'agriculture de surmonter les obstacles qui se dressent devant eux. Notre but est de voir ces contraintes et ces opportunités.

Durant toute la période de stage qui s'est déroulée sur un mois, nous avons été confrontés à des multiples obstacles qui méritent d'être soulignés, à savoir :

- Une quasi-absence des sources d'informations qui nous permettra de localiser les PME agricoles ;
- L'impossibilité de trouver une documentation relative aux PME agricoles, car aucune étude de ce genre n'a été menée à ces jours par nos prédécesseurs à l'université de Bejaïa ou par les autres organismes;
- L'insuffisance des moyens financiers, le manque d'expérience et de formation nécessaire à la réalisation de cette recherche.

3.3- Le déroulement de notre stage

Du 01 avril au 01 mai 2018, dans le cadre de nos études à la faculté d'économie à l'université de Bejaïa, nous avons effectué un stage pratique à l'agence de la BADR de Tazmalt. Cette expérience fait partie du cursus universitaire pour l'obtention d'un diplôme de fin de cycle.

Nous avons choisi volontairement d'effectuer ce stage dans cette agence du fait qu'elle est une banque spécialisée dans la finance des activités agricoles, ce qui nous aura permis durant notre séjour à l'agence de collecter des informations et des données qui concernent notre thème d'étude et d'analyser l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles dans cette région, et plus largement, ce stage a été une opportunité pour nous de découvrir comment une banque finance les PME agricoles.

Le recours à ce stage est considéré comme l'outil optimal pour répondre à nos exigences de recherche, il est de priorité d'expliquer et de clarifier la démarche méthodologique poursuivie pour réaliser les objectifs soulignés auparavant.

Le stage a touché le financement de toutes les activités agricoles existantes dans cette région et recouvrir par cette agence comme la production animale et autres activités agricoles et de voir es ce que cette agence a un impact positif ou négatif sur le développement de ses activités.

Ce stage nous a permis d'avoir des données sur le financement des micros entreprises de secteur agricole et sur la situation mensuelle consolidée de financement des micros entreprises agricoles dans cette région.

Conclusion

En guise de conclusion à ce chapitre , malgré plusieurs insuffisances dans notre stage qui sont soulignées auparavant, nous estimons que ce stage a été d'une utilité capitale pour recueillir des nouvelles données pour compléter celles déjà existantes ; Comme ce stage ne prétend pas à apporter des solutions aux défaillances d'informations existantes, nous nous contenterons de voir nos résultats indicatifs sur l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles à la daïra de Tazmalt.

Chapitre 04 :

Analyse et interprétation des résultats de stage

Introduction

L'objectif de ce chapitre est d'analyser l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles dans la daïra de Tazmalt.

L'analyse et l'interprétation des données recueillies à la suite de notre stage effectué au niveau de l'agence « 363 » de la BADR de Tazmalt doivent permettre d'examiner l'impact du financement bancaire sur les PME agricoles à la daïra de Tazmalt, la création d'emplois et le développement de la PME agricole. Cet examen des résultats obtenus va être présenté sous la forme de tableaux suivis de commentaires pour en faciliter la compréhension.

Les données traitées ici sont soit des réponses livrées par la banque et par la subdivision agricole de Tazmalt en rapport avec les objectifs du travail que nous nous sommes fixés, ou des faits observés.

Nous analyserons dans ce chapitre les données concernant : le financement bancaire de l'entreprise agricole, l'évolution des productions agricoles, l'emploi créé et l'impact de ce financement bancaire sur le développement des PME agricoles.

Section I : L'évolution de la production agricole à la daïra de Tazmalt

Dans cette section on va analyser l'évolution de la production agricole à la daïra de Tazmalt pendant quatre ans de 2013 jusqu'à 2016.

1.1- Evolution de l'occupation des sols

Le tableau suivant nous montrent l'évolution de l'occupation des sols à la daïra de Tazmalt pendant quatre ans.

Tableau N° 4.1 : L'évolution de l'occupation des sols à la Daïra de Tazmalt (2013/2016).

Unité : HA

Cultures Année	2013	2014	2015	2016
Céréales	154	150	79	114
Fourrages	145	448	109	449
Agrumes	21	20,4	21	18
C.Maraichère	156	341,14	162	156
Vigne de table	2	2,25	2,25	2
Olivier	6 803	9023,5	6849	7 209
Figuier	81	81	81	81
Total	7362	10066,29	7303,25	8029

Source : établi à partir des données de Direction Des Service Agricole de Béjaia,31/12/2016.

D'après les données de tableau N° 4.1, on remarque que, l'occupation des sols agricoles est dominée par la production d'olivier avec une superficie de 7 209 HA en 2016, cette superficie a connu une augmentation de plus 32 % entre l'année 2013 et 2014. En 2015 elle a connu une baisse de 24 % dans cette superficie, suivi par une augmentation de 5,26 % en 2016. La deuxième place est occupé par la production des fourrages avec une superficie de 449 HA en 2016. Cette superficie a connu une augmentation dans ces superficies de plus de 303 HA entre 2013 et 2014, et une baisse de moins 339 HA, une augmentation de plus de 340 HA en 2016. En troisième place se trouve les cultures maraichères avec 156 HA, l'évolution de la superficie de cette culture a subie une augmentation entre 2013 et 2014 de plus de 185,14 HA, et des baisses respectivement de moins de 179,14 HA en 2015, et de moins 6 HA en 2016.

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

Les raisons de la baisse de l'occupation des sols dans cette région reviens à la forte augmentation de la construction des logements et Extension de la population sur des terres agricoles. Le passage de l'autoroute qui a conduit à la coupe de nombreux arbres d'oliviers et à la diminution de la superficie occuper par l'olivier.

En 2016, les raisons de l'augmentation de l'occupation des sols reviens à la plantations des déférents espèces végétales et à la Réhabilitation des sols.

1.2- L'évolution de la production végétale à la daïra de Tazmalt

Le tableau suivant nous montrent l'évolution de la production végétale à la daïra de Tazmalt pendant quatre ans.

Tableau N° 4.2 : L'évolution de la production végétale à la Daïra de Tazmalt (2013/2016).

Unité : Qx

Cultures Année	2013	2014	2015	2016
Céréales	3 471	3 471	1673	2 109
Fourrages	11 865	4 765	9125	12 995
Agrumes	3 440	3 220	3440	3 355
C.Maraichère	45 794	3 140	26177	19 910
Vigne de table	70	2	2	45
Olivier	153 500	121 816	199209	113280
Figuier	4 950	1 839	1100	960
Total	223090	138253	240726	152654

Source : établi à partir des données de la Direction des Services Agricole de Béjaïa,31/12/2016.

Le tableau N° 4.2, fait ressortir que la production végétale a subi une baisse de 38,03%, entre 2013 et 2014, et une augmentation en 2015 de plus de 74 %, suivi par une baisse de 36,58% en 2016.

La production qui est en tête, est celle d'olivier avec une moyenne de 146 951 Qx, qui a connu une baisse de 20,64 %, entre 2013 et 2014, et une augmentation en 2015 de plus de 63,53 %, suivi par une autre baisse en 2016 de 43,13 %, l'olivier craint le froid. Les températures négatives peuvent être dangereuse, si elle se produise au moment de la floraison.

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

En deuxième position viennent les cultures maraichères avec une moyenne de production qui est évalué de 23 755 Qx, cette production a subi une baisse dans ces quantités de 93,14% entre 2013 et 2014, suivi par une augmentation de plus de 23 027 Qx en 2015 et une autre baisse en 2016 qui est de 23,94 %. La production des fourrages qui occupe la troisième place avec une production moyenne de 9 687 Qx a connu une baisse de 59,84% entre 2013 et 2014, suivi par des augmentations respectivement de plus de 91% en 2015 et de plus de 42% en 2016.

Les raisons de la variation de la production végétale reviens à la régression de l'occupation des sols agricoles, à des conditions climatiques, la productivité des terres, le manque des moyens matériels agricoles, et le manque des ressources d'eau.

1.3- L'évolution de la production animale à la daïra de Tazmalt

Le tableau suivant nous montrent l'évolution de la production animale à la daïra de Tazmalt pendant quatre ans.

Tableau N° 4.3 : L'évolution de la production animale à la daïra de Tazmalt (2013/2016).

Unité: Tête

Effectifs Année	2013	2014	2015	2016
Bovines	2 524	3 037	2 975	2 595
Ovines	6 237	7 229	6 634	5 890
Caprines	661	1 110	926	1 515
Nombre de ruches pleines	1 661	1 560	-	1 959
Aviculture chaire	527 000	-	-	197 290
Aviculture ponte	187 100	-	-	47 640
Total	725 183	12 936	10 535	256 889

Source : établi à partir des données de la Direction des Services Agricoles de Béjaïa, 31/12/2016.

Le tableau N° 4.3, indique que, la production animale en 2013 est évaluée de 725 183 têtes, en 2014 est estimé de 12 936 têtes et il y avait un manque des données des deux activités (aviculture chaire et ponte), donc cette production a subi une diminution dans l'effectifs animales de 98,22 % dans cette période, en 2015 y avait aussi un manque des données sur les deux activités précédentes et le nombre des ruches pleines, dans cette période y avait aussi une baisse de 18,56 %, suivi par une augmentation dans l'effectifs de plus de 246 354 têtes.

L'activité dominante dans cette production est l'aviculture chaire, son effectif est estimé en 2013 de 527 000 têtes, et en 2016 est de 197 290 têtes, soit une diminution de 62,56 %. En deuxième position se trouve l'aviculture ponte avec 187 100 têtes, et en 2016 avec 47 640 têtes, soit une chute de production de 74,54 %. L'effectif ovin occupe la troisième place avec une production moyenne de 6 497 têtes, cette production a enregistré une augmentation de 15,90 % entre 2013 et 2014, suivi par des chutes respectivement de 8,23 % en 2015 et 11,21 % en 2016.

Les raisons de la variation de la production animale reviennent au manque de pâturage et d'alimentation, les différentes maladies.

1.4- L'évolution de la production d'origine animale

Le tableau suivant nous montre l'évolution de la production d'origine animale à la daïra de Tazmalt pendant quatre ans.

Tableau N° 4.4 : L'évolution de la production d'origine animale à la Daïra de Tazmalt (2013/2016).

Production Années	2013	2014	2015	2016
Lait (10³) litres	5 847	4 704	4 704	4 921
Viandes rouges (Qx)	1 878	1 256	1 789	2 894
Viandes blanches (Qx)	6 148	7 503	5 019	3 476
Œuf (10³) unités	80 588	88 412	39 400,16	9 554
Miel (Qx)	70	5 100	8 025	10 801
Laines (QS)	60	64	66,45	62,07
Total	94 591	107 039	59 003,61	31 708,07

Source : établi à partir des données de la Direction des Services Agricoles de Bejaïa, 31/12/2016.

D'après le tableau N° 4.4, on remarque que la production de lait a connu une baisse de 19,55 % en 2014 par rapport à l'année 2013 cela revient à l'augmentation des effectifs bovins, et une stagnation des quantités produites à 4 704 000 litres en 2014 et 2015, après cette stagnation la production de lait a augmenté de 4,61 % en 2016. La production de la viande rouge est aussi connue une baisse en 2014 de 33,12% par rapport à sa production en 2013, suivi par une augmentation respectivement de 42,44 % en 2015 et 61,77 % en 2016. La viande

blanche a subi une augmentation dans sa production de 22,04 % en 2014 suivi par des chutes respectivement de 33,11 % en 2015 et 30,74 % en 2016 à cause de la baisse de l'effectif des poules.

Les raisons de la variation de la production de lait, les laines, et de la viande rouge est en relation avec la variation des effectifs des bovins, ovins, et caprins.

Les raisons de la variation de la quantité produite de miel est en relation avec la variation des nombre des ruches pleines.

La variation de la production de la viande blanche et la production d'œufs est en relation avec la variation de l'aviculture ponte et chaire.

Section II : Le financement de l'agence « 363 » BADR du secteur agricole à la daïra de Tazmalt.

2.1– L'agence de la BADR de Tazmalt

Dans ce premier point, nous présenterons les principales informations relatives à la PME agricole et son financement bancaire . Nous aborderons les points suivants : le volume de la production agricole, le sexe des agriculteurs, les dispositifs d'appui à l'investissement pour la création d'entreprises agricoles, et les principales difficultés des exploitations agricoles.

2.1.1-Répartition des activités agricoles

À la fin de notre stage, nous avons constaté que la majorité des agriculteurs sont des agriculteurs individuels. Alors que les coopératives et les entreprises agricoles ne sont pas représentées. Cela fait que certains résultats de ce stage sont peu significatifs, notamment pour les entreprises et les coopératives agricoles. Mais, au niveau global, leurs résultats restent statistiquement significatifs puisque plus de 90% des agriculteurs sont de la catégorie des agriculteurs sont individuels

Ces activités agricoles sont répartie sur ces domaines d'activité : la production végétale , la production animale et la production d'origine animale. Le tableau ci-dessous, montre une prédominance du la production animale avec 51,61% du total de la population agricole. Les autres activités agricoles, sont concentrés dans le domaine de la production végétale (43%) et le domaine de la production d'origine animale 5,39%. Cette répartition sur les trois domaines d'activités est proche de la répartition des activités agricoles au niveau de la wilaya (la production végétale 26,82%, la production animale 66,28%, et la production d'origine animale 6,38%).

Tableau N° 4.5 : Le volume de production à la daïra de Tazmalt (2016).

Production	Total de production	%
La production végétale (Qx)	214058	43
La production animale (Têtes)	256889	51,61
La production d'origine animale (Qx)	31761	7,38
Total	497787	100

Source : Subdivision agricole Tazmalt,31/12/2016.

2.1.2- Le sexe des agriculteurs

D'après les données du tableau N° 4.6, il ressort que la majorité des agriculteurs de la daïra de Tazmalt sont des hommes et que les personnes féminines ne représentent que 13,90 % du total de la population étudiée.

Dans l'agriculture, les activités en question, recherchent avant tout une force physique (exemple : découpe, manutention, etc.) qualités présentes chez les hommes, ils recherchent également une dextérité et un soin apporté au produit fini, par contre très présent chez les femmes mais peut être effectué pas les hommes. L'agriculteur est également obligé d'effectuer des déplacements sur le terrain. Ce qui explique pourquoi ce secteur d'activité recrute peu de femmes.

Tableau N° 4.6 : Répartition des agriculteurs par sexe (2016).

Sexe	Effectif	%
Masculin	7 106	86,10
Féminin	1 147	13,90
Total	8 253	100

Source : établi à partir des données de la subdivision agricole de Tazmalt,31/12/2016.

2.2- Les dispositifs d'appui à l'investissement pour la création d'entreprises agricoles

D'après les données récoltées, la plupart des agriculteurs semblent connaître les différents dispositifs d'appui à l'investissement pour la création d'entreprises agricoles. En effet, le nombre total des dossiers déposés est de 392 .

Le domaine de production est le plus demandé au niveau des dispositifs publics avec 352 demandes de financement , soit 89,79 % , et le domaine de prestation et service avec 40 demandes, soit 10,20 %.

Le tableau suivant nous montre le nombre des dossiers acceptés et les crédits octroyés

Tableau N° 4.7 : Le financement bancaire de l'agriculture par les dispositifs publics (2016).

Dispositifs	Nombre dossier favorables	Crédits octroyés (DA)	%
ANSEJ	199	430 184,25	66,78
CNAC	44	104 450,72	14,76
ANGEM	55	24 829,28	18,46
Total	298	559 464,25	100

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt, 31/12/2016.

D'après les résultats de tableau N° 4.7, on remarque que les agriculteurs de la daïra de Tazmalt préfèrent déposer leur demande de financement au niveau de dispositif public ANSEJ avec 199 dossiers favorables, soit 66,78% du nombre total des dossiers favorables de tous les dispositifs. Alors que pour les dispositifs de la CNAC et de l'ANGEM, ils ne sont respectivement que de 44 dossiers et 55 dossiers, soit 14,76 % et 18,45 % .

En terme de crédit octroyé, l'agence de la BADR de Tazmalt a octroyé 559 464,25 milliers DA pour le secteur d'agriculture avec le soutien des dispositifs publics, 76,89 % de ces crédits sont octroyés avec le soutien de l'ANSEJ, 18,67 % sont octroyés avec le soutien de dispositif CNAC, et 4,44 % de ces sont octroyés avec le soutien de dispositif ANGEM.

Le nombre de dossiers acceptés au niveau de l'agence BADR de Tazmalt avec le soutien des dispositifs publics (ANSEJ, ANGEM et CNAC), pour financer des activités agricoles comme la production et les prestations/services est de 298 dossiers, soit 76,02 % de totalité des dossiers déposés.

2.2.1-Le dispositif ANSEJ

Le tableau suivant nous montre les décisions des dossiers déposés à l'agence BADR de Tazmalt avec le soutien de dispositif ANSEJ de tous les secteurs d'activités.

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

Tableau N° 4.8 : Les décisions des dossiers déposés à l'agence « 363 » BADR de Tazmalt
(dispositif ANSEJ 2016).

(En nombre)

Décisions	Services divers	BTP	Industrie	Artisanat	Agriculture		Pêche	Total
					Prest/services	Production		
Favorable	120	9	11	13	35	164	0	352
Défavorable	39	7	2	0	5	66	0	119

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt, 31/12/2016.

Le nombre des dossiers acceptés par l'agence « 363 » BADR pour le secteur agricole avec le dispositif ANSEJ est de 199 dossiers, soit 42,25 % de nombre total des dossiers de tous les secteurs, et le nombre de dossiers défavorables est de 71 dossiers pour le secteur agricole, soit 15,07 %.

Le tableau suivant nous montre le nombre de dossier favorable, les crédits octroyés, le coût de projet et l'emploi créé avec ce financement dans tous les secteurs d'activités.

Tableau N° 4.9 : Le financement bancaire (dispositif ANSEJ 2016).

(Milliers DA)

Nombre dossier déposés	En cours d'études	Nombre de projets favorables	Apports personnel	Prêt non rémunéré ANSEJ	Crédits octroyés	Coût de projets	Création d'emplois
512	0	352	58 723	207 313	760 984	1 027 020	369

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt, 31/12/2016.

Coût du projet = crédit + PNR + apport.

D'après le tableau N° 4.9 on remarque que l'agence BADR de Tazmalt a accepté 352 dossiers de tous les secteurs d'activités à la daïra de Tazmalt pour les financés, soit 68,75 % de tous les dossiers déposés, ce financement a créé 369 emplois dans tous les secteurs.

Le tableau suivant nous montrent le nombre des dossiers financés par l'agence « 363 » BADR de Tazmalt, les crédits octroyés pour le secteur de l'agriculture et l'emploi créés par ce financement.

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

Tableau N° 4.10 : Le financement bancaire de secteur agricole (dispositif ANSEJ 2016).

(Milliers DA)

Nombre de projets favorables	Apports personnel	Prêt non rémunéré ANSEJ	Crédits octroyés	Coût de projets	Création d'emplois
199	33 196,11	117 194,03	430 184,25	580 574,39	209

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt,31/12/2016.

D'après les données de tableau N° 4.10, on remarque que les crédits octroyés par l'agence de la BADR dans le cadre du dispositif ANSEJ est de 430 184,25 milliers DA pour 199 dossiers , et l'emplois créés par ce financement est de 209 emplois, soit 56,64% du total de la création d'emplois par rapport à l'ensemble des autres secteurs qui sont financés dans le cadre de l'ANSEJ.

2.2.2-Le dispositif CNAC

Le tableau suivant nous montre les décisions des dossiers déposés à l'agence de la BADR de Tazmalt dans le cadre de dispositif CNAC

Tableau N° 4.11 : Les décisions des dossier déposer à l'agence BADR de Tazmalt (dispositif CNAC 2016).

(En nombre)

Décisions	Services divers	BTP	Industrie	Artisanat	Agriculture		Pêche	Total
					Prest/services	Production		
Favorable	5	0	1	0	0	44	0	50
Défavorable	0	0	0	0	0	14	0	14

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt,31/12/2016.

Le nombre des dossiers acceptés par l'agence BADR de Tazmalt pour le secteur agricole dans le cadre de dispositif CNAC est de 44 dossiers, soit 88% de nombre total des dossiers de tous les secteurs, et le nombre des dossiers défavorables est de 14 dossiers pour le secteur agricole, soit 21,87%.

Le tableau suivant nous montre le nombre des dossiers favorables, les crédits octroyés, le coût des projets et l'emplois créés.

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

Tableau N° 4.12 : Le financement bancaire (dispositif CNAC 2016).

(Milliers DA)

Nombre dossier déposés	En cours d'études	Nombre de projets favorables	Apports personnel	Prêt non rémunéré CNAC	Crédits octroyés	Coût de projets	Création d'emplois
66	0	50	5 976	45 091	118 694	169 761	50

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt,31/12/2016.

Cout du projet = crédit + PNR + apport.

Le tableau suivant nous montre le financement bancaire de secteur agricole par l'agence de la BADR de Tazmalt dans le cadre de dispositif CNAC

Tableau N° 4.13 : Le financement bancaire de secteur agricole (dispositif CNAC 2016).

(Milliers DA)

Nombre dossier déposés	En cours d'études	Nombre de projets favorables	Apports personnel	Prêt non rémunéré CNAC	Crédits octroyés	Coût de projets	Création d'emplois
66	0	44	5258,88	39680,08	104 450,72	149 389,68	44

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt,31/12/2016.

Cout du projet = crédit + PNR + apport.

D'après les données de tableau N° 4.13 on remarque que le cout des projets agricoles financés par l'agence BADR de Tazmalt dans le cadre de dispositif CNAC est de 149 389,68 milliers DA pour 44 dossiers , et l'emplois créés par ce financement est de 44 emplois pour le secteur agricole à la daïra de Tazmalt, soit 88% de création d'emplois pour le secteur agricole par rapport à l'ensemble des autres secteurs qui sont financés.

2.2.3- Le dispositif ANGEM

Le tableau suivant nous montre les décisions de dossiers déposés à l'agence de la BADR de Tazmalt avec le soutien de dispositif ANGEM.

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

Tableau N° 4.14 : Les décisions des dossiers déposés au niveau de l'agence BADR de Tazmalt (dispositif ANGEM 2016).

(En nombre)

Décisions	Services divers	BTP	Industrie	Artisanat	Agriculture		Pêche	Total
					Prest/services	Production		
Favorable	0	0	1	0	0	55	0	56
Défavorable	0	0	0	0	0	9	0	9

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt, 31/12/2016.

Le nombre de dossiers acceptés par l'agence BADR de Tazmalt pour le secteur agricole avec le dispositif ANGEM est de 55 dossiers, soit 84,61 %, et le nombre des dossiers défavorables est de 9 dossiers pour le secteur agricole, soit 13,85 % .

Le tableau suivant nous montre le total des crédits octroyés, le nombre des projets favorables et l'emplois créé.

Tableau N° 4.15 : Le financement bancaire de tous les secteurs (dispositif ANGEM 2016).

(Milliers DA)

Nombre dossier déposés	En cours d'études	Nombre de projets favorables	Apports personnel	Prêt non rémunéré ANGEM	Crédits octroyés	Coût de projets	Création d'emplois
78	0	56	1 215	3 285	25 336	29 836	56

Source : établi à partir des données de la BADR, 2016.

Coût du projet = crédit + PNR + apport.

D'après le Tableau N° 4.15, on remarque que, l'agence BADR de Tazmalt a acceptés 56 dossiers de tous les secteurs d'activités, soit 71,79 % de total des dossiers déposés . l'agence a accepté 55 dossiers pour l'agriculture, soit 98,21% de total des dossiers financés par l'agence dans le cadre de l'ANGEM .

Le tableau suivant nous montre le financement de secteur agricole par l'agence « 363 » et l'ANGEM .

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

Tableau N° 4.16 : Le financement bancaire de secteur agricole (dispositif ANGEM 2016).

(Milliers DA)

Nombre de projets favorables	Apports personnel	Prêt non rémunéré ANGEM	Crédits octroyés	Coût de projets	Création d'emplois
55	1 190,7	3 219,3	24 829,28	29 239,28	55

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt,31/12/2016.

Cout du projet = crédit + PNR + apport.

D'après les données de tableau N° 4.16, on remarque que le coût des projets agricoles financés par l'agence BADR de Tazmalt avec le soutien de dispositif ANGEM est de 29 239,28 milliers DA pour 55 dossiers , et l'emplois créés par ce financement est 55 emplois, soit 98% de total d'emplois créés pour l'agriculture par rapport à l'ensemble des autres secteurs qui sont financés par l'agence de la BADR dans le cadre de dispositif ANGEM.

2.3- Le financement des micros entreprises agricoles

Le tableau suivant nous montre le nombre des projets financés et les crédits octroyés par l'agence de la BADR à la daïra de Tazmalt.

Tableau N° 4.17 : Le financement des micros entreprises agricoles à la daïra de Tazmalt (Arrêté le 31/12/2016).

Rubriques	Nombre projets financés	Crédits octroyés	Remboursements	Impayé	Emplois créés
Elevage bovins	33	40 437 174,27	6 512 529,39	12 398 475,98	66
Elevage ovins	15	3 537 294,25	457 365,17	2 984 345,05	31
Poules pondeuses	51	253 305 174	43 700 222,09	18 769 643,49	103
Poulets de chair	25	933 691,91	1 554,23	270 531,9	52
Motoculture	15	16 008 644,48	3 776 977,16	1 502 129,88	28
Autre activités agricoles	13	21 777 959,85	4 057 233,36	1 917 795,38	15
Total	152	335 999 938,76	58 505 881,4	37 842 921,68	295

Source : établi à partir des données de la BADR de Tazmalt,31/12/2016.

L'analyse de tableau N° 4.17, montre que l'agence « 363 » de la BADR de Tazmalt a financée 152 projets agricoles pour un montant de 335 999 938,76 DA. La première place

dans ce financement revient à l'activité des poules pondeuses avec 75,39 % des crédits destinés à financer 51 projets de cette activité avec un effectif d'emploi créé de 103 personnes, En deuxième place dans ce financement on trouve l'activité d'élevage bovins qui a bénéficié de 12,03 % de ce financement pour financer 33 projets, qui pourraient avoir un effet positif (augmentation de l'effectif bovins dans la région et l'augmentation de la production de la viande bovine), l'emploi créé pour cette filière par ce financement est de 66 emplois, suivi par les autres activités agricoles qui occupent la troisième place avec 6,48 % des crédits octroyés par cette agence pour financer 13 projets de ces activités, qui ont créé 15 emplois. Les motocultures occupent la quatrième place, qui ont bénéficié de 4,76 % des crédits pour le financement de 15 projets qui ont créé 28 emplois. 1,05 % de ces crédits sont destinés pour financer 15 projets de l'activité d'élevage ovins qui occupe la cinquième place avec un effectif d'emploi créé de 31 personnes. Enfin la dernière revient à l'activité des poules de chair qui a bénéficié de 0,28 % des crédits pour financer 25 projets, qui ont créé 52 emplois.

2.4- Les principales difficultés des exploitations agricoles

L'agriculture ne peut se développer par la seule injection des fonds publics, mais plutôt par l'irradiation de tous les obstacles qui freinent la volonté de l'agriculteur.

Les principales difficultés dont souffrent les exploitations agricoles dans l'exercice de leur métier sont :

- Les problèmes d'irrigation ;
- Les problèmes de financement et les difficultés d'accès aux crédits ;
- Les problèmes d'assurance ;
- L'indisponibilité, la cherté et la mauvaise qualité des intrants (engrais, semences , etc.)
- Le manque d'équipements et de matériel agricole ;
- Les problèmes d'écoulement de la production et la fluctuation des prix ;
- L'enclavement des exploitations situées dans les zones des montagnes ;
- La cherté et l'indisponibilité des aliments de bétail ;
- Les crues et la pollution de l'oued Soummam ;

Section III : L'analyse de l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles.

Dans cette section, nous essayerons de mesurer l'impact du financement bancaire des entreprises agricoles, l'emploi créé, la croissance des productions agricoles, le

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

développement de l'agriculture, les exploitations agricoles et la création des entreprises agricoles.

3.1- La création d'emplois

D'après toutes les données et les statistiques collectées auprès de la subdivision de la daïra de Tazmalt, le nombre total de la main d'œuvre permanente est de 4 278 personnes. La main d'œuvre saisonnière est de 5 358 personnes.

3.1.1- La main d'œuvre permanente :

Le tableau suivant nous montrent le volume de la main d'œuvre permanente pendant l'année 2016.

Tableau N° 4.18 : Volume de la main d'œuvre agricole permanente à la daïra de Tazmalt (2016).

Statut ou programme	Main d'œuvre permanente						Total permanents (A)	
	Exploitant		Co-Exploit		Ouvriers permanents		Homme	Femme
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme		
Concession (Ex exploitation agricole individuelle- exploitation agricole collective)	19	0	0	0	1	0	20	0
EAI en cours de transformation	1	0	0	0	0	0	1	0
E-A privée	3 489	80	0	0	181	20	3 670	100
Ferme pilote	1	0	0	0	13	1	14	1
Eleveurs sans terre	370	21	0	0	81	0	451	21
Total	3 880	101	0	0	276	21	4 156	122
Total générale	3 981		0		297		4278	

Source : établi à partir des données de la subdivision agricole de Tazmalt, 31/12/2016.

D'après les données de tableau N° 4.18, on remarque que le nombre des exploitants dans la daïra de Tazmalt est de 3 981 personnes, soit 2,54 % de ces exploitants sont des femmes et 97,46 % sont des hommes. Le nombre des ouvriers permanents sont de 297 personnes, soit 7,07 % sont des femmes et 92,93 % sont des hommes. Le total permanent de cette région en 2016 est de 4 278 personnes, soit 2,85 % sont des femmes et 97,15 % sont des hommes. On remarque que l'élément masculin domine la main d'œuvre agricole permanente.

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

Le entreprise privée est en tête d'après le total permanents qui est évalué de 3 770 personnes, soit 88,12% de total de la main d'œuvre permanente. Les éleveurs sans terre occupent la deuxième place avec un total permanents de 472 personnes, qui représente 11,03 % de total. La troisième place revient aux entreprises de concession (Ex entreprises agricoles individuelles – entreprises agricoles collectives) avec un total permanents de 20 personnes, soit 0,47 % de la totalité.

3.1.2- La main d'œuvre saisonnière

Le tableau suivant nous montre le volume de la main d'œuvre saisonnière pendant l'année 2016.

Tableau N° 4.19 : Volume de la main d'œuvre agricole saisonnière à la daïra de Tazmalt (2016).

Statut ou programme	Main d'œuvre saisonnière				Equivalant emploi permanent (B)	Total main d'œuvre (A+B)
	Nombre saisonnières		Nombre de jours travaillées			
	Homme	Femme	Homme	Femme		
Concession (Ex EAI-EAC)	38	38	2 280	2 280	19	39
E-A privée	2 811	980	192 320	56 100	1 035	4 805
Ferme pilote	16	0	960	0	4	19
Eleveurs sans terre	85	7	5 100	420	23	495
Total	2 950	1 025	200 660	58 800	1 081	5 358
Total générale	3 975		259 460			

Source : établi à partir des données de la subdivision agricole de Tazmalt, 31/12/2016.

D'après le tableau N° 4.19, les entreprises agricoles privées sont en tête dans le volume de la main d'œuvre saisonnière avec 3 791 personnes, qui représentent 95,37 % de totale générale des saisonnières, ces saisonnières ont travaillés 248 420 jours, qui représentent 95,74 % de la totalité, sont équivalant de l'emploi permanent représente 95,74 %. En deuxième position se trouve les éleveurs sans terre avec 92 personnes, ils représentent 2,31 %, qui ont travaillés 5 520 jours, soit 2,13 de total générale. Sont équivalant de l'emploi permanent représente 2,12 %. Le nombre des saisonnières dans les entreprises de concession (exploitants des exploitations agricoles individuelles et les exploitations agricoles collectives) sont de 76

Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage

personnes, qui représentent 1,91 % de la totalité, le nombre de jours travaillées par ces saisonnières est estimé à 4 560 jours, soit 1,75 %, sont équivalant d'emploi permanent représente 1,76 %. Enfin, les fermes pilotes avec 16 saisonnières, soit 0,40 %, et qui ont travaillées 960 jours, qui représentent 0,37%, sont équivalant de l'emploi permanent représente 2,13%.

Les entreprises agricoles privées dominant le total de la main d'œuvre à la daïra de Tazmalt avec 89,67 %, suivi par le programme des éleveurs sans terre avec 9,24 %, en suite le programme de concession (Ex EAI-EAC) qui représente 0,72 % et enfin le programme des fermes pilotes avec 0,35 %.

3.1.3- L'analyse :

Le tableau suivant nous montre la situation d'emploi permanente et saisonniers à la daïra de Tazmalt.

Tableau N° 4.20 : La situation d'emploi agricole à la daïra de Tazmalt (année 2016).

Nature d'emploi		Concession (Ex EAI-EAC)	EAI en cours de transformation	E-A privée	Ferme pilote	Eleveurs sans terre	Total	%
Permanents		20	1	3 770	15	472	4 278	79,83
Saisonniers	Nombre	76	0	3 891	16	92	3975	-
	Equivalent emploi permanent	19	0	1 035	4	23	1 081	20,17
Totale emploi permanent		39	1	4 805	19	495	5 359	100
%		0,73	0,02	89,66	0,35	9,24	100	

Source : établi à partir des données de la subdivision agricole de Tazmalt, 31/12/2016.

En 2016, l'emploi dans la daïra de Tazmalt est estimé à 5 359 emplois. C'est le programme des exploitations agricoles privées qui a engendré le plus d'emplois avec 89,66 %, il est suivi du programme des éleveurs sans terre (9,24 %). Le programme de concession (Ex EAI-EAC), les fermes pilotes et les EAI en cours de transformation n'en contribuent respectivement qu'avec 0,73 %, 0,35 % et 0,02 %. Le fait le plus remarquable est, la tendance

à la précaution des emplois, dans la mesure où plus de 79 % sont des emplois permanents alors que les emplois saisonniers ne sont que de 20 %.

L'agence « 363 » BADR de Tazmalt a créé 603 emplois en 2016 dans le secteur agricole qui représente 11,25 % de total d'emplois agricoles dans cette région.

Alors cette agence a un poids relativement faible sur la création d'emplois dans le secteur agricole à la daïra de Tazmalt, et cela pour les raisons suivantes :

1. La difficulté d'accès aux crédits et le manque de garanties nécessaires ;
2. Le recours des agriculteurs à l'autofinancement pour financer leur activités ;
3. La prédominance de l'entreprise familiale ;
4. La taille des entreprises qui est très petites.

3.2 - Le nombre des exploitations et les superficies agricoles utilisées dans les différents programmes :

Le tableau suivant nous montre le nombre d'exploitations et les superficies agricoles utiliser dans la daïra de Tazmalt par les différents programmes agricoles.

Tableau N° 4.21 : Le nombre des exploitations et les superficies agricoles utiliser dans la daïra de Tazmalt .

Statu ou programme	Nombre d'exploitation	Superficie agricole utiliser
Concession (Ex EAI-EAC)	19	71
EAC en cours de transformation	2	12
EAI en cours de transformation	1	9
E-A privée	3 886	8 936
Ferme pilote	1	168
Station d'expérimentation	0	0
Eleveurs sans terre	391	0
Total	4 300	9 196

Source : établi à partir des données de la subdivision agricole de Tazmalt.31/12/2016.

Le tableau N° 4.21, montre que les entreprises agricoles privées sont en tête avec 3 886 exploitations qui représentent 90,37 de nombre total des exploitations agricoles à la daïra de Tazmalt et qui occupent une superficie de 8 939 ha, soit 97,17 % de la superficie totale des exploitations. Les éleveurs sans terre occupent la deuxième place avec 391 exploitations, soit 9,09 %. Suivi par les concessions (Ex EAI-EAC) en troisième place avec 19 exploitations qui représentent 0,44 % et avec une superficie de 71 ha, soit 0,77 %. Les exploitations des entreprises agricoles collectives en cours de transformation sont de 2 exploitations, soit 0,05 % qui occupent 12 ha qui représentent 0,13 %, la cinquième place revient aux fermes pilotes avec une exploitation, soit 0,02 % et qui occupe 168 ha, qui représentent 1,82 %. Et enfin les entreprises agricoles individuelles en cours de transformation avec une exploitation qui occupe 9 ha qui représentent 0,10 % de la superficie totale des exploitations agricoles.

3.2.1- L'analyse de l'impact sur les exploitations agricoles

D'après l'analyse de volume des exploitations et les données de la subdivision agricole de la daïra de Tazmalt on remarque que, le total des exploitations dans cette région est de 4 300 exploitations, est d'après les données et les statistiques de l'agence de la BADR de Tazmalt, le nombre de projets financés pour ce secteur est de 450 projets jusqu'à 2016, soit 98,25 % de total des projets financés de tous les secteurs par cette agence et de 10,46 % de total des exploitations agricole de la daïra de Tazmalt.

Donc l'agence de la BADR de Tazmalt a participé de 10,46 % dans la croissance des exploitations agricole jusqu'à 2016 dans cette région.

3.3- L'analyse de l'impact sur la croissance de la production agricole :

L'analyse des données de la direction des services agricoles de Bejaïa sur la production agricole, montre que, l'indice globale de la production végétale a connu une baisse de 31,48 % en 2016 par rapport à l'année 2013. Malgré cette baisse, la croissance de la production animale (- 64,57 %) permet de rétablir l'équilibre (compensation de la baisse de la production végétale).

La production animale a connu une évolution négative pendant cette période (2013 à 2016). La production végétale qui a subi une baisse en 2014 de 38,03 %, suivi par une augmentation de 74,12 % en 2015, et une autre baisse de 82,95 % en 2016 par rapport à l'année 2015.

La production d'origine animale a connu en 2014 une augmentation de 13,16 %, suivi par des baisses respectivement en 2015 de 44,88 % et 46,26 % en 2016 .

3.4- L'impact de financement bancaire sur le développement de l'agriculture

Le financement bancaire est un moyen pour le développement des PME et les activités agricoles, d'après toutes les analyses sur les différentes productions et exploitations, la relation entre la banque de l'agriculture et de développement rural et les l'activités agricoles à la daïra de Tazmalt, on remarque que l'agence de la BADR de Tazmalt ne participe pas d'une manière efficace dans la croissance de l'emploi, et le développement des différentes exploitations et productions de ce secteur dans cette région.

Conclusion :

Le financement bancaire a eu un impact négative sur la production animale et sur l'effectif du cheptel des différentes espèces. Cette évolution négative s'explique par les projets financés par l'agence de la BADR de Tazmalt. La production végétale a connu une baisse en 2016, et cette baisse s'explique par le non financement de cette production par cette agence.

L'impact de financement bancaire sur les exploitations agricoles dans cette région est insignifiant, jusqu'à 2016 ce financement n'a créé que 10,46 % des exploitations agricoles.

En matière d'emplois, le financement bancaire n'a pas atteint l'objectif attendu, de fait que cette agence a créé 10,23 % des emplois agricoles existants sur le terrain jusqu'à 2016.

Conclusion générale

Dans ce modeste travail, nous avons tenté de répondre à notre question principale consistant à évaluer l'impact du financement bancaire sur le développement des PME agricoles au niveau de la daïra de Tazmalt.

La démarche poursuivie consiste dans le premier chapitre à définir le financement bancaire des entreprises algériennes, les types des crédits utilisés, ses risques sur la banque, ainsi que les instruments et les procédures de financement agricole en Algérie. Dans le deuxième chapitre, nous avons traité et évalué le potentiel des PME de tous les secteurs d'activité à la wilaya de Bejaïa, en l'occurrence les PME agricoles. Le troisième chapitre consiste à présenter le milieu agricole de la daïra de Tazmalt et d'expliquer la méthodologie de notre recherche. Enfin, dans le quatrième chapitre nous avons évalué l'impact du financement bancaire sur la production agricole, l'emploi, et le développement agricole dans cette région.

Il est bien clair que la croissance économique aboutira pour une grande partie à la réhabilitation et la promotion de la PME, vu qu'elle constitue un moyen efficace de la création d'emplois qui est la préoccupation de l'économie nationale.

Cependant, la création et le développement de la PME se heurtent à plusieurs lacunes, lourdeurs administratives, problèmes de foncier, et les difficultés d'accès au financement pour n'en citer que celles-là.

Face à la faiblesse de l'autofinancement, et de fait que les PME n'ayant pas la possibilité de recourir à d'autres moyens de financement qui sont les créneaux à promouvoir, la PME agricole n'a pas de choix que de recourir à l'endettement bancaire, c'est un partenaire obligé, mais qui n'est pas souvent la solution à sa contrainte de financement en niveau externe, or, la PME agricole se trouve fréquemment confrontée à un problème décourageant qui est la réticence des banques.

Dans notre cas d'étude, l'agence de la BADR de Tazmalt n'a financé que 450 projets agricoles dans cette région, qui représentent 10,46 % du total des exploitations agricoles réalisés jusqu'à 2016, et ces projets présentent 98,25 % du total des projets de tous les secteurs d'activités financées par cette agence, parce que c'est une agence spécialisée dans le financement du secteur agricole et rural. Donc c'est un impact relativement faible sur la croissance des exploitations agricoles dans cette région. La majorité de ces projets financés

Conclusion générale

concernant la production animale avec un taux de 86 %, comme l'élevage bovin, ovin, poules pondeuses et de chair, ce financement a aidé cette production à évoluer et compenser la baisse de la production végétale.

En termes de création d'emplois, les emplois permanents sont à plus de 79 %, alors que les emplois saisonniers ne sont que de 20 %. Cette agence a créé 603 emplois dans cette région qui représentent 11,25 % de total d'emplois agricole. Alors cette agence a un poids relativement faible sur la création d'emplois dans ce secteur d'activité.

Le financement bancaire est un moyen qui permet aux PME agricoles de se développer. D'après notre étude, l'agence de la BADR à la daïra de Tazmalt n'a pas participé d'une manière très efficace dans le développement et la croissance des différentes activités agricoles.

Enfin, dans l'espoir de contribuer à la promotion de la PME agricole, plusieurs recommandations peuvent être formulées et adressées à tous les acteurs :

- Le soutien de l'Etat doit être plus pertinent et dépasser les lourdeurs administratives et bureaucratiques ;
- Des mesures doivent être prises en faveur de l'accompagnement des porteurs des projets agricoles ;
- Le secteur bancaire devrait diversifier et développer ses offres de financement agricoles et Lever les financements dans le minimum de temps ;
- Les banques doivent privilégier une approche de partenariat avec les agriculteurs et de réduire les taux d'intérêts ;
- Faciliter l'accès aux marchés publics ;
- La modernisation du secteur agricole ;
- Mettre en place des moyens et mécanismes permettant l'émergence des PME agricoles.

Bibliographie

Ouvrages :

1. Bouyacoub. A, « Les PME en Algérie : Dynamisme et limites institutionnelles, de la gouvernance PME/PMI regard croisés France Algérie. *L'Harmattan*, 2006.
2. Bouyakoub. F, « L'entreprise et le financement bancaire », *édition Casbah*, Alger, 2000.
3. de la gouvernance PME/PMI regard croisés France Algérie. *L'Harmattan*, 2006.
4. Bessis. J, « Gestion des risques et gestion actif-passif des banque », *Edition DALLOZ*, France, 1995.
5. Dranger. J, « Le traité d'économie bancaire », tome1, PUF, PARIS, 1981.
6. Hubert Kempf, « Les origines de la politique concurrentielle fédérale américaine », cahier d'économie politique N°20-21, 1992.
7. Levratto. N, «Les PME : définition, rôle économique et politiques publiques », *De Boeck*, Bruxelles, 2009.
8. Lobstein. J, « Organiser, commander, structurer : les trois impératifs de gouvernement de l'entreprise », Ed d'organisation, France, 1963.
9. Loiriaux. J. P, « Economie d'entreprise », *Ed Dunod*. Paris, 1991.
10. Melbouci. L, « L'essor des PME algériennes par la théorie des ressources », 7eme congrès international francophone en entrepreneuriat et PME-CIFEPME, 2004.
11. Dutailis - Petit, « Le risque de crédit bancaire», *Edition scientifique Riber*, Paris, 1967.
12. Pruchaud. J, « Evolution des techniques bancaires», *Editions scientifiques Riber, Paris*, 1960.
13. Torres O, « PME de nouvelles approches », *Ed Economica*, Paris, 1996.
14. Tournier. J, «Les bases économiques et humaines de l'activité agricole», *Ed Lavoisier*, France, 1989.
15. Wauthey E. et Duchesne P, « Economie financière, opérations de banque et de bourse », *Ed La Procur*, Paris, 1969.
16. Wtterwulghé. R, « La PME : une entreprise humaine », *De Boeck*, Paris, 1998.

Revues :

1. Berchiche .A. « Typologie des sociétés commerciales, avantages et inconvénients ». In mutation revue trimestrielle. *Ed. CNCA*. France, 1999.
2. Bernard V. et Colli J.C, « Les crédits bancaires aux entreprises», *Revue bancaire*. France.
3. Michel Mathieu, L'exploitation bancaire et le risque de crédit, *Ed revue banque éditeur*, France, 1995.
4. *Revue gestion et entreprise*, n° 24-25, *Ed Lavoisier*, France, 2004.
5. *Revue de l'organisation de coopération et de développement économique*, réunion à haut niveau de comité d'aide au développement, « caractéristiques et importance des PME », Paris, 2004/2 - no 5.

Thèses et mémoires :

1. Hamed, Y, « le financement de la micro-entreprise au Maghreb : cas de 429 entrepreneurs algériens », thèse, université de Paris XII, 2003.
2. Gaouasse et Bouzouaouide, « Financement du projet d'investissement agricole », université de Ouargla 2002.
3. Ziar Nabil, «Le développement de la petite et moyenne entreprise en l'Algérie, Séminaire national sur : Le rôle du PME dans le développement», Université de Laghout, le 8 – 9 avril,2002.

Décrets et lois:

1. Agriculture et réforme agraire Ordonnance N°72-64 de 2 décembre 1972, portant institution de la mutualité agricole, J, O, R, A(98), 8/12/1972
2. La loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise, loi n° 01-18 de 12/12/2001, Ministère de PME et de L'artisanat.
3. Recommandation n° 2003/361/EC du 6 mai 2003 de la Commission Européenne » - journal officiel des communautés européennes (JOCE) n° L.124 du 20 mai 2003.

Rapports :

1. Annuaire statistique de la direction de la programmation et du suivi budgétaires, Bejaïa,2013, 2014, 2015, 2016.
2. Document fournier par la banque de l'agriculture et de développement rural, Bejaïa, Mars 2018.
3. Statistiques de la direction d'industrie et des mines de Bejaïa, 2013, 2014, 2015, 2016.

Annexe 01

BADR BANK
GRE BEJAIA 006
ALE TAZMALT 363

FINANCEMENT DE MICRO ENTREPRISES /SECTEUR DE L'AGRICULTURE

ARRETE AU 31/12/2016

Rubriques	Nombre de projets financés	Crédits octroyés	Remboursements	Impayé	Emplois créés
Elevage bovins	33	40 437 174,27	6 512 529,39	12 398 475,98	66
Elevage ovins	15	3 537 294,25	457 365,17	2 984 345,05	31
Poules pondeuses	51	253 305 174	43 700 222,09	18 769 643,49	103
Poulets de chair	25	933 691,91	1 554,23	270 531,9	52
Motoculture	15	16 008 644,48	3 776 977,16	1 502 129,88	28
Autre activités agricoles	13	21 777 959,85	4 057 233,36	1 917 795,38	15
Total	152	335 999 938,76	58 505 881,4	37 842 921,68	295

TAZMALT 31/12/2016

Annexe 02

Situation mensuelle consolidée de financement de micro- entreprises

Dispositif ANSEJ arrêté au 31/12/2016

(En nombre)

Décisions	Services divers	BTP	Industrie	Artisanat	Agriculture		Pêche	Total
					Prest/services	Production		
Favorable	120	9	11	13	35	164	0	352
Défavorable	39	7	2	0	5	66	0	119

Nombre de désistement 13

(Milliers DA)

Nombre de dossier déposés	En cours d'études	Nombre de projets favorables	Apports personnel	Prêt non rémunéré ANSEJ	Crédits octroyés	Cout de projets	Création d'emplois
512	0	352	58 723	207 313	760 984	1 027 020	369

Cout du projet = crédit + PNR + apport

Annexe 03

Situation mensuelle consolidée de financement de micro- entreprises

Dispositif CNAC arrêté au 31/12/2016

(En nombre)

Décisions	Services divers	BTP	Industrie	Artisanat	Agriculture		Pêche	Total
					Prest/services	Production		
Favorable	5	0	1	0	0	44	0	50
Défavorable	0	0	0	0	0	14	0	14

Nombre de désistement 02

(Milliers DA)

Nombre de dossier déposés	En cours d'études	Nombre de projets favorables	Apports personnel	PNR CNAC	Crédits octroyés	Cout de projets	Création d'emplois
66	0	50	5 976	45 091	118 694	169 761	50

Cout du projet = crédit + PNR + apport

Annexe 04

Situation mensuelle consolidée de financement de micro- entreprises

Dispositif ANGEM arrêté au 31/12/2016

(En nombre)

Décisions	Services divers	BTP	Industrie	Artisanat	Agriculture		Pêche	Total
					Prest/services	Production		
Favorable	0	0	1	0	0	55	0	56
Défavorable	0	0	0	0	0	9	0	9

Nombre de désistement 02

(Milliers DA)

Nombre de dossier déposés	En cours d'études	Nombre de projets favorables	Apports personnel	PNR ANGEM	Crédits octroyés	Cout de projets	Création d'emplois
78	0	56	1 215	3 285	25 336	29 836	56

Cout du projet = crédit + PNR + apport

Annexe 05

Situation de la PME de la wilaya de Bejaïa

Statut juridique	Nombre de PME	Part (%)	Emplois	Part (%)
PME privées	23 472	99,83	61 129	96
PME publiques	41	0,17	2 606	4
Total	23 513	100	63 735	100

Direction de l'industrie et des mines de Bejaïa

31/12/2016

Annexe 06

COOPIRATIVES

CHAMBRE D'AGRICULTURE BEJAIA 2016

Dénomination	Siège	Type	Domaine d'activité	Date D'agrément	Domaine d'activité	Nombre adhérents
CA polyvalente (sommam)	Oued ghir	CAP	Aviculture	11/09/2011	Aviculture	380
CA de service et approvisionnements (casap)	Béjaia	CAS	Multiservice	20/08/2000	Multiservice	1000
Union des CA polyvalente d'activité (Enadjah)	Ain skhoun béjaia	CAP	Activité polyvalente	01/08/2015	Activité polyvalente	8
CA Apicole (RUSTICA)	Tala hamza béjaia	CAF	Apicole	22/11/2015	Apicole	6
Coopérative des producteurs des figues (coop-figues)	Beni maouche	CAF	Figuecole	17/12/2013	Figuicole	10
CA de service (Amassine)	Amizour	CAS	C, A, P, S	10/06/2015	C, A, P, S	20
CA Maraichère (CAM)	Tichy	CAF	Pépinière arboricole	24/05/2000	Pépinière arboricole	10
(COOPSEL) amizour	Amizour	CAF	Elevage Bovin	01/12/1999	Elevage bovin	25
(COMAPIL) el kseur	El kseur	CAS	Matériel agricole	14/01/1987	Matériel agricole irrigation	250
CA spécialisée (Laitrie el-kseur)	El kseur	CAS	Lait	23/02/2010	Lait	/
CA Apicole (Thaghrasth n'sommam)	Béjaia	CAF	Apiculture	07/11/2017	Apiculture	40

CAP : Coopérative agricole polyvalente

CAS : Coopérative agricole de service

CAF : Coopérative agricole de filière

CAPS : Coopérative agricole de présentations de services

Annexe 07

Wilaya : Bejaïa

Subdivision : Tazmalt

Synthèse Subdivision

VOLUME DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE PERMANENTE

CAMPAGNE AGRICOLE 2016

Statut ou programme	Main d'œuvre permanente						Total permanents	
	Exploitant		Co-Exploit		Ouvriers permanents		(A)	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Concession (Ex EAI-EAC)	19	0	0	0	1	0	20	0
EAC en cours de transformation	0	0	0	0	0	0	0	0
EAI en cours de transformation	1	0	0	0	0	0	1	0
EAI (Arches, communales)	0	0	0	0	0	0	0	0
E-A privée	3 489	80	0	0	181	20	3 670	100
Prog mise en valeur par la concession	0	0	0	0	0	0	0	0
Prog de mise en valeur APFA	0	0	0	0	0	0	0	0
Exploitations issus des prog des forêts	0	0	0	0	0	0	0	0
Ferme pilote	1	0	0	0	13	1	14	1
Station d'expérimentation	0	0	0	0	0	0	0	0
Eleveurs sans terre	370	21	0	0	81	0	451	21
Autre exploitation à préciser	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	3 880	101	0	0	276	21	4 156	122
Total générale	3 981		0		297		4278	

Annexe 08

VOLUME DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE SAISONNIERE 2016 Subdivision Agricole Tazmalt

Statut ou programme	Main d'œuvre saisonnière				Equivalant emploi permanent (B)	Total main d'œuvre (A+B)
	Nombre saisonnières		Nombre de jours travaillés			
	Homme	Femme	Homme	Femme		
Concession (Ex EAI-EAC)	38	38	2 280	2 280	19	39
EAC en cours de transformation	0	0	0	0	0	0
EAI en cours de transformation	0	0	0	0	0	0
EAI (Arches, communales)	0	0	0	0	0	0
E-A privée	2 811	980	192 320	56 100	1 035	4 805
Prog mise en valeur par la concession	0	0	0	0	0	0
Prog de mise en valeur APFA	0	0	0	0	0	0
Exploitations issus des prog des forêts	0	0	0	0	0	0
Ferme pilote	16	0	960	0	4	19
Station d'expérimentation	0	0	0	0	0	0
Eleveurs sans terre	85	7	5 100	420	23	495
Autre exploitation à préciser	0	0	0	0	0	0
Total	2 950	1 025	200 660	58 800	1 081	5 358
Total générale	3 975		259 460			

Annexe 09

VOLUME DES EXPLOITATION AGRICOLES 2016

Subdivision Agricole Tazmalt

Statu ou programme	Nombre d'exploitation	Superficie agricole utilisée
Concession (Ex EAI-EAC)	19	71
EAC en cours de transformation	2	12
EAI en cours de transformation	1	9
EAI (Arches, communales)	0	0
E-A privée	3 886	8 936
Prog mise en valeur par la concession	0	0
Prog de mise en valeur APFA	0	0
Exploitation issues de prog des forêts	0	0
Ferme pilote	1	168
Station d'expérimentation	0	0
Eleveurs sans terre	391	0
Autre exploitations à préciser	0	0
Total	4 300	9 196

Annexe 10
Evolution des PME privées pendant les cinq dernières années

Nature PME	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
PME Privées	13 433	15 000	17 166	18 931	21 026
PME Publiques	41	41	41	41	41
Total	13 474	15 041	17 207	18 972	21 067

Direction de l'industrie et des mines de Bejaïa

31/12/2016

Annexe 11
Répartition de la Production Végétale par commune
2016

Tazmalt	68	1735	0	0	106	3735	76	12455	0	0	1707	40531	8	1602	5	100	1	15
Beni Mellikeche	1	14	0	0	118	3360	20	1790	0	0	1440	15396	0	0	70	560	1	30
Boudjellil	45	360	0	0	225	5900	60	5365	0	0	4062	57353	11	1753	6	300	0	0
TOTAL DAIRA	114	2109	0	0	449	12995	156	19610	0	0	7209	113280	18	3355	81	960	2	45
TOTAL WILAYA	6455	92268	516	6017	16058	373910	3399	447115	120	7920	56369	600551	2005	278562	10143	165100	461	26120
COMMUNES	Céréales		Légumes Secs		Fourrages		Cultures maraichères		Cultures industrielles		Olivier		Agrumes		Figuier (Ha)		Vigne de table	
	HA	QX	HA	QX	HA	QX	HA	QX	HA	QX	HA	QX	HA	QX	HA	QX	HA	QX

Direction des services agricoles Bejaïa

Annexe 12

REPARTITION DES TERRES A LA DAIRA DE TAZMALT 2016

Commune	SAU	Pacages et Parcours	Terres improductives des exploitations	Superficies forestières	Terres improductives non affectées à l'agriculture	TOTAL superficie de la commune
Tazmalt	2736	268	10	0	386	3400
Beni Mellikeche	2025	740	10	629	876	4280
Boudjellil	5211	210	10	4 154	400	9985
TOTAL DAIRA	9972	1218	30	4783	1662	17665

Direction des services agricoles Bejaïa

Annexe 13

REPARTITION DE LA S A U PAR COMMUNE 2016

COMMUNES	SAU		Terres labourables			Cultures permanentes			
	Total 1+2	Dont irrigué	Cultures herbacées	Terres au repos	Total (1)	Prairie naturelle	Vigne	Arbo fruit	Total (2)
Tazmalt	2 736	626	301	714	959	0	1	1 720	1 777
Beni- Mellikeche	2 025	50	80	456	471	0	1	1 488	1 554
Boudjellil	5 211	470	163	1 061	1 094	0	0	3 987	4 117
TOTAL DAIRA	9 972	1 146	544	2231	2775	0	2	7 195	7197

Direction des services agricoles Bejaïa

Annexe 14

PRODUCTION DE VIANDE 2016

Communes	VIANDES ROUGES				VIANDES BLANCHES			
	BOVINES (Qx)	OVINES (Qx)	CAPRINES (Qx)	TOTAL (Qx)	POULETS (Qx)	DINDES (Qx)	AUTRES (Qx)	TOTAL (Qx)
Tazmalt	539,25	199,28	12,36	750,89	1387	0	254	1641
Beni Mellikeche	425,89	74,78	6,06	506,73	969	0	85	1054
Boudjellil	218,99	133,38	6,84	359,21	1995	0	645	2640
TOTAL DAIRA	1184,13	407,44	25,26	1616,47	4351	0	984	5335
TOTAL WILAYA	18393,07	5401,61	1532,58	25327,26	98044,17	832,25	4076,79	102953,21

Direction des services agricoles Bejaïa

Annexe 15

REPARTITION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR COMMUNE 2016

Communes	Effectifs Bovins	Effectifs Ovins	Effectifs Caprins	Aviculture Chair	Aviculture Ponte	Ruches Pleines
Tazmalt	1 210	3 325	360	80 750	180 605	402
Beni Mellikeche	788	1 165	200	48 450	4800	551
Boudjellil	436	1 645	230	79 800	103 744	691
TOTAL DAIRA	2 434	6 135	790	209 000	298 149	1 644
TOTAL WILAYA	44 353	97 538	40 535	4 043 749	1 958 056	44 548

Direction des services agricoles Bejaïa

Annexe 16

REPARTITION DE LA PRODUCTION D'ORIGINE ANIMALE PAR COMMUNE 2016

Communes	ŒUFS (en milliers d'unités : 10 ³)	MIEL (Kg)	LAINES (Kg)	PEAUX ET CUIR (Qx)
Tazmalt	39 010,89	2 004	3 335	37,54
Beni Mellikeche	936	2 506	1 182	25,34
Boudjellil	22 408,83	3 368	20,45	17,96
TOTAL DAIRA	62 355,72	7 878	4 537,45	80,84
TOTAL WILAYA	398 383,17	194 870	67 941,95	1 266,36

Direction des services agricoles Bejaïa

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre 01 : Le financement bancaire des entreprises algériennes4

Section I : La notion du financement bancaire des entreprises, ses types et ses risques...5

1.1-Définitions du financement bancaire.....5

1.2- Les différents types de crédits et ses risques.....6

1.2.1- La définition d'un crédit bancaire.....6

1.2.2- Les caractéristiques d'un crédit.....7

A- La durée.....7

B- La confiance.....7

C- La rémunération.....7

D- Le risque.....7

1.2.3- Le rôle du crédit bancaire.....8

a- Moyen d'échange.....8

b- Stimulation de la production.....8

c- Accroît le développement.....9

d- Création de monnaie.....9

1.2.4- La classification des crédits.....9

a- Classification selon la durée de remboursement.....9

a.1- Les crédits à court terme.....9

a.2- Le crédit à moyen terme.....9

a.3- Le crédit à long terme.....10

b- Classification selon la destination.....10

b.1- Le crédit à la consommation.....10

b.2- Le crédit à la production.....10

b.3- Le crédit à la distribution.....10

c- Classification selon les garanties affectées au crédit.....	10
c.1- Le crédit à découvert.....	10
c.2- Le crédit personnel.....	11
c.3- Le crédit réel.....	11
d- Classification selon la forme de crédit.....	11
d.1- Le crédit commercial.....	11
d.2- Le crédit bancaire.....	11
e- Classification selon le bénéficiaire.....	10
e.1- Crédit privé.....	11
e.2- Crédit public.....	11
1.2.5- La typologie de crédit bancaire.....	11
A- Le financement de l'exploitation.....	11
A.1- Le crédit par caisse (ou directe).....	12
A.2- Les crédits par signature.....	12
B- Le financement de l'investissement.....	13
C- Le financement du commerce extérieur.....	13
D- Le financement des importations.....	13
E- Le financement des exportations.....	14
E.1) Crédit acheteur.....	14
E.2) Crédit fournisseur.....	14
F- Les crédits aux particuliers.....	14
1.2.6- Les risques de crédit.....	14
A- Définition du risque de crédit.....	15
B- L'origine du risque de crédit.....	15
B.1- Les risques liés à l'entreprise elle-même.....	15
B.2- Les risques tenant à l'environnement externe.....	15
C- Les types des risques.....	15
C.1- Le risque d'insolvabilité.....	15
C.2- Le risque d'immobilisation.....	16
C.3- Les risques de financement agricole.....	16
Section II : Les instruments, modalités et procédure de financement de l'agriculture....	16
2.1- Les crédits à l'agriculture.....	16
2.1.1- Les types des crédits agricoles.....	17
A- Le crédit RFIG.....	17

A.1- Les caractéristiques du crédit RFIG.....	17
a- Intérêts.....	17
b- Durée du crédit.....	17
c- Bénéficiaires.....	17
A.2- Les domaines couverts par le crédit RFIG.....	17
A.3- Les conditions pour les bénéficiaires de crédit RFIG	18
A.4- Le crédit « RFIG fédératif ».....	18
A.5- Le crédit « RFIG export ».....	18
B- Crédit « ETTAHADI ».....	18
B.1- Les caractéristiques du crédit ETTAHADI	18
B.2- Les domaines concernés par le crédit ETTAHADI	19
B.3- Le crédit «ETTAHADI fédératif ».....	20
2.2- Le financement du secteur agricole par la banque nationale d'Algérie.....	20
2.3- La banque de l'agriculture et du développement rural (B.A.D.R).....	21
2.4- La mutualité agricole.....	22
2.4.1- Historique de la mutualité agricole.....	22
2.5- Modalités et procédures de financement de l'agriculture.....	23
2.5.1- Modalités et procédures de financement d'exploitations agricoles.....	23
2.5.2- Modalités et procédures de financement des investissements agricoles.....	23
A- Le financement par la participation temporaire.....	24
B- procédures de financement définitif.....	24
Chapitre 02 : Les PME à Bejaïa.....	25
Section I : Généralités sur les PME.....	26
1.1-Origine des petites et moyennes entreprises.....	26
1.2-Définition des petites et moyennes entreprises	27
1.2.1-Analyse de démarcation de la PME en fonction des critères internes à l'entreprise.....	27
A- L'approche descriptive de la PME.....	28
B- L'approche analytique.....	30
1.2.2-Analyse de la démarcation de la PME en fonction des critères externes à l'entreprise.....	31
1.3- Les caractéristiques de la PME.....	32
1.3.1- Les caractéristiques universelles.....	32
1.3.2- Les caractéristiques propres aux pays en développement.....	33
1.4- La classification des PME	33
1.4.1- La classification économique	33
A- En fonction de l'activité	34
B- En fonction du secteur économique déterminé par l'activité principale	34

C- En fonction de la branche et du secteur d'activité.....	34
1.4.2- La classification juridique.....	34
A- Les entreprises privées.....	35
B- Les entreprises publiques.....	36
C- Les entreprises coopératives	36
1.5- La définition de la PME en Algérie.....	37
1.5.1- Les caractéristiques de la petite et moyenne entreprise algérienne.....	38
Section II : Le tissu des PME à Bejaïa.....	39
2.1- La population des PME de la wilaya de Bejaïa.....	39
2.1.1- Evolution du nombre des PME de la wilaya de Bejaïa.....	40
2.1.2- Mouvements des PME privées par tranches d'effectifs.....	41
2.1.3- La répartition des PME privées par secteur d'activité.....	41
2.1.4- Evolution des PME privées par secteur d'activité.....	42
2.1.5-La PME relevant du secteur public.....	42
2.1.6- Implantation territoriale de la PME privée.....	43
2.2- Les PME agricoles à Bejaïa	43
2.2.1- Evolution des PME agricoles	43
2.2.2- Les coopératives agricoles de la wilaya de Bejaïa	44
A- La définition de la coopérative agricole	44
2.2.3- Les PME agricoles publiques	44
Chapitre 03 : L'agriculture dans la daïra de Tazmalt.....	46
Section I : La présentation du milieu d'étude	46
1.1-Le relief.....	47
1.2-Les ressources en sol.....	47
A- La répartition générale des terres par commune.....	47
B- La répartition des terres de la SAU.....	48
1.3-Le matériel agricole.....	49
1.4-Les systèmes de production.....	50
1.4.1-La production végétale par commune.....	50
1.4.2- La production animale par Commune.....	51
1.4.3- La production d'origine animale par commune.....	52
A- La production de la viande.....	52
B- Les autres productions d'origine animale.....	53

Section II : Méthodologie de la recherche.....	54
2.1- La présentation de l'agence d'accueil de notre stage.....	54
2.1.1-Historique de l'agence BADR de Tazmalt.....	54
2.1.2-Missions de l'agence.....	54
2.1.3-Les objectives de la BADR.....	55
2.2- Les objectifs de notre stage.....	55
2.3- Les contraintes	56
3.3- Le déroulement de notre stage.....	56
Chapitre 04 : Analyse et interprétation des résultats de stage.....	58
Section I : L'évolution des productions agricoles à la daïra de Tazmalt.....	59
1.1- Evolution de l'occupation des sols	59
1.2-L'évolution de la production végétale à la daïra de Tazmalt.....	60
1.3- L'évolution de la production animale à la daïra de Tazmalt.....	61
1.4- L'évolution de la production d'origine animale.....	62
Section II : Le financement de l'agence « 363 » BADR de secteur agricole à la daïra de Tazmalt.....	63
2.1-L'agence de la BADR de Tazmalt.....	63
2.1.1-Répartition des activités agricoles	63
2.1.2- Le sexe des agriculteurs.....	64
2.2- Les dispositifs d'appui à l'investissement pour la création d'entreprises agricoles..	64
2.2.1-Le dispositif ANSEJ.....	65
2.2.2-Le dispositif CNAC.....	66
2.2.3- Le dispositif ANGEM	68
2.3- Le financement des micros entreprises agricoles.....	69
2.4- Les principales difficultés des exploitations agricoles.....	70
Section III : L'analyse de l'impact de financement bancaire sur le développement des PME agricoles.....	70
3.1- La création d'emplois.....	71
3.1.1- La main d'œuvre permanente.....	71
3.1.2- La main d'œuvre saisonnière.....	72
3.1.3- L'analyse.....	73

3.2 - Le nombre des exploitations et les superficies agricoles utilisées dans les différents programmes.....	74
3.2.1- L'analyse de l'impact sur les exploitations agricoles.....	74
3.3- L'analyse de l'impact sur la croissance de la production agricole.....	75
3.4- L'impact de financement bancaire sur le développement de l'agriculture.....	75
Conclusion générale.....	78
Bibliographie	
Annexes	
Table des matières	
Résumé	

Résumé

En Algérie, le développement de la PME agricole a connu un essor remarquable favorisé par les politiques publiques, en termes d'encadrement institutionnel, d'aides publiques, et des réglementations. Mais la PME agricole algérienne reste peu compétitive et moins développer et sa participation au développement de l'économie nationale est faible et ne répond pas aux exigences souhaitées.

Le financement bancaire est un moyen important pour le développement de la PME agricole algérienne, c'est un instrument qui aide cette dernière à dépasser ces problèmes financiers et ainsi développer ces techniques et améliorer sa rentabilité, depuis sa création jusqu'à la commercialisation de ces produits.

En effet, l'objectif de cette recherche est d'évaluer l'impact du financement bancaire sur les PME agricoles à la wilaya de Bejaïa : Cas de l'agence de la BADR de Tazmalt.

Mots clés : Impact, financement bancaire, développement, PME agricoles.

Abstract

In Algeria, the development of the small-scale agricultural firm has experienced remarkable growth, which has been favored by public policies, in terms of institutional supervision, public aid, and regulations. But the small Algerian agricultural firm is far away to be competitive and develop more and its participation in the development of the national economy is weak and does not meet the desired requirements.

Bank financing is an important means for the development of the small and medium firm Algerian agricultural firm, which helps it to overcome these financial problems and to develop these techniques and improve its wealth, from its creation until the marketing of these products.

Indeed, the objective of this research is to evaluate the impact of bank financing on small-scale agricultural firm in the state of Bejaïa: Case of the agency of the bank of agriculture and rural development from Tazmalt.

Keywords: Impact, bank financing, development, small-scale agricultural firm.

ملخص

في الجزائر، شهدت تنمية المؤسسات الزراعية الصغيرة والمتوسطة نموًا ملحوظًا، وهو ما فضلته السياسات العامة من حيث الإشراف المؤسساتي، و الإعانات العامة، والقوانين العامة. لكن المؤسسات الزراعية الصغيرة والمتوسطة الجزائرية مازالت بعيدة عن المستوى التنافسي وتطور أكثر ومشاركتها في تنمية الاقتصاد الوطني ضعيفة ولا تلبى المتطلبات المطلوبة. التمويل البنكي هو وسيلة هامة لتطوير المؤسسات الزراعية الصغيرة والمتوسطة الجزائرية ومساعدتها على التغلب على هذه المشاكل المالية وتطوير تقنياتها وتحسين مردوديتها، منذ إنشائها حتى تسويق منتجاتها. إن الهدف من هذا البحث هو تقييم تأثير التمويل البنكي على المؤسسات الزراعية الصغيرة والمتوسطة في ولاية بجاية: حالة الوكالة التابعة لبنك الزراعة والتنمية الريفية في تازمالت.

الكلمات المفتاحية: التأثير، التمويل البنكي، التنمية، المؤسسات الزراعية الصغيرة والمتوسطة.